

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2012

ANNÉE INTERNATIONALE
DE L'ÉNERGIE

 www.fnh.org

FONDATION
NICOLAS
HULOT

POUR LA NATURE
ET L'HOMME



© FNH

édito

sommaire

Le Think tank	4
Le Do tank	8
Mobilisation et communication	12
Éducation à l'environnement	14
La collecte	15
Le mécénat d'entreprise	16
Ressources financières	17
Gouvernance	18
Rapport financier	22



Alimentation
responsable



Climat
et énergie



Biodiversité



Économie

2012 fut une année riche en évènements majeurs pour la cause environnementale et les problématiques sociales qui y sont associées. Plongés dans une crise économique, la France et les autres pays européens doivent faire face à de nombreux défis.

Reléguées au second plan, l'écologie et les solutions qui en découlent sont pourtant loin de paraître hors de propos au regard des difficultés sans précédent qu'affrontent actuellement nos sociétés.

2012, année de l'énergie : la Fondation s'est fortement mobilisée pour qu'un débat national sur la transition énergétique ait lieu, en portant l'idée lors des présidentielles, puis en amont de la conférence environnementale. La Fondation s'est préparée à ce débat en organisant un cycle de séminaires regroupant les parties prenantes de l'énergie (entreprises, associations, syndicats) et en sensibilisant sa communauté et l'opinion publique à travers une campagne nationale « L'énergie c'est mon choix ».

La conférence environnementale a permis de faire émerger des pistes porteuses d'espoir, avec notamment l'objectif de rénover près de 400 000 logements en situation de précarité énergétique. La Fondation a également obtenu gain de cause à travers la mise en place d'un moratoire sur les hydrocarbures non conventionnels.

En 2012, aux politiques de soutien métropolitaines, est venu s'ajouter un appui spécifique de la Fondation aux projets issus d'Outre-mer, afin d'inciter aux changements de comportements et de favoriser la mobilisation pour la préservation de l'environnement.

En 2013, de nouveaux défis nous attendent et nous devons répondre présent. À l'occasion de la réforme de la Politique Agricole Commune, la Fondation et ses partenaires souhaitent qu'une chance soit donnée au citoyen de pouvoir s'exprimer en faveur d'une agriculture d'avenir, juste, solidaire et écologique.

L'énergie sera aussi un thème prépondérant en 2013, avec le débat national sur la transition énergétique dans lequel la FNH entend jouer pleinement son rôle aux côtés d'autres ONG.

Cette nouvelle année est aussi marquée par l'inauguration officielle du Think tank de la Fondation, véritable laboratoire d'idées innovantes, regroupant plusieurs dizaines d'experts (scientifiques, économistes, juristes...) avec l'ambition de devenir un organe consultatif de référence en Europe. Parallèlement, le Do tank de la FNH fédère toutes les actions de terrain. Que ce soit en proposant des solutions ou en agissant concrètement, l'objectif reste identique : favoriser la transition écologique de nos sociétés.

Face à la crise systémique que nous traversons, il nous faut redoubler d'efforts et de pédagogie pour construire une vision intégrée de la société de demain et favoriser des propositions et initiatives qui placent l'écologie au cœur de l'action publique et privée pour répondre aux enjeux de solidarité dans l'espace et le temps.

Plus que jamais convaincus que le destin de l'Homme et de la Nature sont étroitement liés, c'est avec détermination et engagement que nous nous impliquerons dans chacune de nos actions.

Nicolas Hulot

Dispositif de soutien aux acteurs des territoires d'Outre-Mer

En 2012 est venu s'ajouter aux actions de soutien en métropole un appui spécifique aux projets issus des territoires d'outre-mer, afin d'inciter au changement de comportement et de favoriser la mobilisation pour la préservation de l'environnement.

La Fondation propose deux dispositifs de soutien financier pour les projets réalisés en outre-mer. Les initiatives d'éducation à l'environnement mises en place par les établissements scolaires ou les associations de bénévoles sélectionnées reçoivent une aide financière allant jusque 1 000 euros. Les projets aux enjeux environnementaux et sociaux à l'échelle d'un territoire entier, portés par des associations professionnelles, peuvent, quant à eux, bénéficier d'un soutien allant jusqu'à 5 000 euros. Parmi 24 demandes, la FNH a soutenu 9 projets pour des montants situés entre 500 et 2 900 euros (5 associations et 4 écoles).

Rapport de la Cour des Comptes

A l'issue de deux ans d'audition, la Cour des comptes a rendu son rapport en octobre 2012 sur l'utilisation des dons collectés, du mécénat et des subventions publiques, sur les exercices de 2005 à 2010. La Cour des comptes reconnaît sans ambiguïté que : *«la Fondation a respecté globalement la réglementation relative aux comptes d'emploi de ces ressources et que l'emploi de ces produits a été conforme aux objectifs poursuivis»*.

Débat national sur la transition énergétique

La Fondation s'est largement investie pour qu'un débat national sur la transition énergétique ait lieu, en portant l'idée lors des présidentielles, puis en amont de la conférence environnementale, et ce à travers de multiples initiatives :

- Une campagne nationale *L'Energie c'est mon choix* pour mobiliser les citoyens autour des enjeux énergétiques et les préparer au futur débat.
- Un cycle de séminaires permettant de réunir les parties prenantes de l'énergie pour tester et améliorer les propositions de la Fondation en vue du débat national.
- Un colloque pour présenter les propositions de la Fondation pour le débat national sur la transition énergétique.
- La publication du document *Pour une construction collective des choix énergétiques en France*, avec le souci de replacer le citoyen au cœur du processus du débat national.

Le débat national sur la transition énergétique a finalement été lancé en fin d'année 2012.

La conférence environnementale de septembre 2012

Les 20 et 21 septembre 2012, le Président de la République a donné à la conférence environnementale l'ambition de construire une feuille de route accélérant la transition écologique de notre société.

Durant cette conférence, et en s'appuyant sur son réseau d'experts, la Fondation a proposé 5 axes de travail : création d'une banque de la transition

énergétique ; rénovation courant 2013 de 400 000 logements en situation de précarité énergétique ; objectif de zéro artificialisation nette des sols en 2020 ; moratoire sur les gaz de schistes et pétrole non conventionnels ; et enfin réduction des niches fiscales dommageables à l'environnement de 50 % d'ici 2017.

Ces propositions, notamment sur les questions énergétiques, sont aujourd'hui inscrites dans les «feuilles de route» ministérielles. La Fondation participe aux groupes de travail qui les suivent en espérant qu'elles donneront lieu à des mesures concrètes dans les années à venir. Les mesures concernant les niches fiscales et l'artificialisation des sols peinent elles davantage à être étudiées concrètement.

Journée du commerce engagé

Augmentation du coût de traitement des déchets, perte de lien social, nécessité de relocaliser la production : le Commerce Engagé permet aux collectivités territoriales d'agir positivement sur ces enjeux en utilisant comme levier un maillon essentiel de la vie communale, le commerce local. Destinée aux élus locaux, aux responsables de syndicats de gestion des déchets et aux acteurs associatifs, la journée de présentation du Commerce Engagé, organisée le 6 juillet 2012 par Ecoscience Provence, association partenaire de la FNH, et la Fondation Nicolas Hulot à Brignoles, avait pour but de présenter de manière conviviale tous les éléments pour mettre en œuvre et faire vivre le Commerce Engagé sur son territoire.

Nicolas Hulot nommé Envoyé Spécial pour la Planète

En décembre 2012, Nicolas Hulot a été nommé envoyé spécial pour la planète par le président de la République Française. Le président et fondateur de la FNH exercera cette mission de manière bénévole. Il s'agira avant tout d'un travail d'information et de médiation à l'échelle internationale sur les questions relatives à l'environnement, dans le but de faire face à une crise écologique d'ampleur mondiale. Il sera aussi question de relayer les propositions de la société civile de manière à mieux préserver la nature et son patrimoine tout en favorisant le développement humain. Nicolas Hulot a par ailleurs tenu à préciser qu'il conservait sa liberté d'opinion et de parole.

C'est notamment en tant qu'envoyé spécial pour la planète que Nicolas Hulot a joué un rôle de médiateur lors de la venue du chef Indien Raoni à l'Élysée. Le représentant du peuple des Kayapo milite avec ardeur, et ce depuis plusieurs années, pour la préservation de la forêt amazonienne, et tente de sensibiliser les gouvernements des pays occidentaux au problème majeur que représente la construction du barrage du Belo Monte au Brésil.



LE THINK TANK

LABORATOIRE D'IDÉES INNOVANTES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis le Pacte écologique, une activité de think tank émerge à la Fondation Nicolas Hulot. Il s'agit d'élaborer des propositions puis de les porter dans le débat public. L'objectif : faire émerger un projet de société novateur et porteur d'espérance. Pour cela, il faut replacer l'écologie au cœur de l'action publique et privée afin de participer à la construction des chemins de la transition vers une société plus équitable et plus durable.



LES PUBLICATIONS ET POSITIONS DE LA FONDATION SONT DISPONIBLES SUR :

 <http://think-tank.fnh.org>





SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES

Depuis le Grenelle de l'Environnement, la Fondation suit les politiques publiques liées à l'écologie. En vue des présidentielles, elle a publié le document «Vers une sortie de crise» mettant en avant ses principales propositions en matière d'agriculture, d'alimentation d'énergie, de climat et de biodiversité, ainsi que d'économie ou de réforme des institutions. Une fois le nouveau gouvernement en place, la Fondation s'est investie pour que la conférence environnementale de septembre permette d'amorcer en France des chantiers importants. Elle a pour cela proposé 5 mesures d'urgence et 12 chantiers pour le quinquennat. Depuis, elle suit la politique générale du gouvernement notamment au sein du Conseil national de la transition écologique, instance issue du Grenelle de l'Environnement et placée sous tutelle du ministre du Développement durable. La Fondation s'est également mobilisée seule ou au sein de réseaux pour faire avancer des sujets tels que le débat national sur la transition énergétique, la fiscalité écologique ou encore la réforme de la politique agricole commune. Au niveau international, la Fondation a fait des propositions et était présente à RIO + 20.

➔ CINQ MESURES D'URGENCE PROPOSÉES À LA CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

- Créer une banque de la transition écologique.
- Adopter un moratoire sur l'exploitation des énergies fossiles non conventionnelles.
- Financer la rénovation de 400 000 logements de ménages en précarité énergétique en 2013.
- Diviser par 2 les subventions à la pollution d'ici 2017.
- Zéro artificialisation nette des terres en 2020.

Transition énergétique

La Fondation s'est investie pour qu'un débat national sur la transition énergétique ait lieu, en portant l'idée lors des présidentielles, puis en amont de la conférence environnementale. La Fondation s'est préparée à ce débat en organisant un cycle de séminaires regroupant différents acteurs (entreprises, associations, syndicats). L'objectif : discuter et co-construire des propositions sur la transition énergétique. Publiées dans le document *Construire la transition énergétique*, ces propositions ont été présentées devant plus de 200 personnes lors d'une conférence en octobre. Enfin, la Fondation s'est largement investie sur la forme que devait prendre ce débat. C'est ainsi qu'elle a publié dès mai 2012 le document *Pour une construction collective des choix énergétiques de la France* qui propose une architecture du débat impliquant les citoyens. Ce travail a largement inspiré le format du débat proposé par le gouvernement, et la Fondation s'est notamment félicitée de la mise en place d'un comité citoyen conforme à ses propositions. Le débat a finalement été lancé fin 2012 et la Fondation y participe activement, que ce soit dans le Conseil national du débat sur la transition énergétique ou dans des groupes de travail.



- En tant qu'ONG environnementale représentative, la Fondation est notamment membre du Conseil économique social et environnemental. En 2012, ses deux représentants ont été en charge d'avis, parmi lesquels l'un portait sur l'efficacité énergétique, sujet essentiel du débat national.

Politiques biodiversité



La Fondation a participé aux instances nationales de mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la Biodiversité. Deux projets l'ont particulièrement mobilisée: le suivi des travaux du gouvernement sur la gouvernance de la biodiversité et la relance du projet d'Agence de la biodiversité porté par la Fondation lors de la Conférence environnementale. Aux côtés de la LPO, de FNE et d'Humanité & Biodiversité, la Fondation a contribué à la mise en place d'une mission de préfiguration de cette agence. Elle a été auditionnée par les deux préfigurateurs en décembre. La Fondation a poursuivi son travail sur les milieux naturels aquatiques au sein du comité national de la Convention pour l'hydroélectricité durable. L'objectif partagé avec le collectif d'ONG a été obtenu en début d'année avec la publication de l'arrêté de fin d'exploitation des barrages sur la Sélune, préalable au lancement du plan de restauration et de reconquête de la rivière qui doit accompagner l'effacement de deux barrages. Le retour du saumon atlantique dans le bassin versant va pouvoir se concrétiser. Dans le domaine marin, la Fondation a été nommée membre du Conseil National de la Mer et des Littoraux. Elle s'est aussi attachée à suivre deux dossiers concernant des projets d'exploration en outre-mer d'hydrocarbures, l'un en Guyane et l'autre en Méditerranée.



© PHOTO-LIBRE.FR

Fiscalité écologique



La Fondation a relancé le débat sur la fiscalité écologique en co-pilotant avec le Réseau Action Climat la campagne «Stop aux subventions à la pollution», autour de deux axes : la suppression des niches fiscales défavorables à l'environnement et le développement d'instruments nouveaux de fiscalité écologique. Lancée en mai 2012 par une conférence de presse en présence de Nicolas Hulot, cette campagne avait recueilli plus de 10 000 signatures fin 2012. Les propositions élaborées à cette occasion ont, par ailleurs, fait l'objet d'amendements et d'auditions auprès des parlementaires sur les projets de loi de finances rectificatives 2012 et de loi de finances 2013.

SUBVENTIONS
À LA POLLUTION

\$TOP

• Signez l'appel, relayez la vidéo et les propositions sur <http://www.stopsubventionspollution.fr>

Enfin, à l'issue de la conférence environnementale, la proposition de la Fondation sur la création d'un Comité pour la fiscalité écologique a été retenue. Mis en place conjointement par le ministère de l'Économie et des Finances et le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie en décembre 2012, il a pour mission de formuler des propositions de fiscalité écologique pour les différentes lois de finances. La Fondation en est membre.

Politique agricole commune (PAC)



Depuis 2007, la Fondation construit et porte des propositions pour une PAC d'avenir plus écologique, plus juste et plus solidaire, en prenant notamment part aux actions menées par le groupe PAC 2013¹ : tribunes, communiqués de presse, construction de propositions communes. A l'occasion du Salon de l'agriculture, le groupe PAC 2013 a présenté son analyse des propositions de la Commission européenne. Au niveau européen, la Fondation s'est associée à la Convention agricole et rurale (ARC 2020), plateforme rassemblant une centaine d'acteurs de la société civile européenne autour de propositions pour une PAC plus écologique et sociale. Elle met ainsi en lumière l'avancement des discussions en France et contribue aux propositions.

Financer la transition écologique



Depuis 2011, la Fondation prône l'attribution de moyens d'action financiers aux Etats européens en leur donnant de nouveau accès aux ressources de leurs Banques centrales, par le biais de banques publiques. En 2012, elle a organisé un colloque sur le financement public de la transition énergétique en collaboration avec l'Université Paris Sud, et a participé à de nombreuses conférences et auditions sur ce sujet. En parallèle, la Fondation a amorcé un travail sur les réformes du secteur bancaire et financier pour que les investissements privés s'orientent eux aussi vers les projets de transition. Début avril, elle a lancé un appel pour une reprise en main démocratique du système financier proposant six mesures phares. Un sondage, réalisé par la société Harris Interactive a montré que les six mesures remportaient près de 80% d'avis favorables au sein de l'opinion publique. Enfin, lors de la conférence environnementale, la Fondation a proposé que la Banque publique d'investissement (BPI) devienne la banque de la transition écologique. Cette idée, reprise par le Président de la République et le Premier ministre, mais n'ayant pas été introduite dans le projet de loi créant la BPI, la Fondation est donc intervenue auprès des députés en proposant des amendements afin que cet objectif majeur soit repris.

1 - plateforme française d'ONG environnementales, de développement rural, de solidarité internationale et d'organisations agricoles contribuant au débat et aux propositions sur la réforme de la PAC post 2013.

RÉFLEXIONS

Démocratie écologique

La Fondation s'est beaucoup impliquée en 2012 afin de remettre le citoyen au cœur des politiques publiques. C'est ainsi qu'elle est intervenue pour que le débat national sur la transition énergétique lancé par le gouvernement en novembre n'exclut pas les citoyens (publications de propositions et nombreuses rencontres avec les ONG et le gouvernement pour s'assurer que le citoyen soit bien partie prenante du débat). La Fondation s'est également mobilisée en amont de la conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique d'Hyderabad en tant que partenaire du World Wide View biodiversité, débat mondial citoyen sur la biodiversité. Le 15 septembre 2012, dans chaque pays où se déroulait le WWV, un panel de 100 citoyens s'est réuni afin d'élaborer un avis sur la biodiversité grâce à des séances d'information, de débats en groupe et un questionnaire. Tous ces avis ont été synthétisés au niveau mondial puis portés à Hyderabad devant les décideurs, par les citoyens eux-mêmes. Enfin, la Fondation a lancé une étude (à paraître en 2013) sur les outils innovants de démocratie participative afin de faire un état des lieux comparé et illustré des processus participatifs innovants (budgets participatifs, jurys citoyens, forums citoyens, world cafés...).



• Veille et Propositions n°10 : *Démocratie écologique : l'environnement au cœur de la citoyenneté et des institutions*

ET PROJETS SUR LA TRANSITION

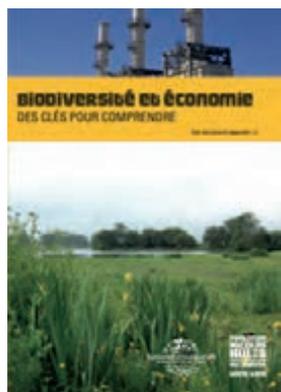
Si la Fondation intervient auprès des pouvoirs publics afin de faire avancer les sujets qui sont inscrits à l'agenda, elle réalise également un travail prospectif pour faire émerger de nouveaux thèmes et alimenter ses propositions. Elle s'investit aussi aux côtés des acteurs de terrain, en particulier sur le sujet de la restauration collective responsable.

Economie et biodiversité



Depuis 2010, la Fondation suit les initiatives sur le lien entre biodiversité et économie, qu'il s'agisse de travaux de l'association Orée sur l'intégration de la biodiversité dans la stratégie des entreprises, de l'UICN ou de la Caisse des Dépôts. En 2012, un groupe de travail lancé avec l'association Humanité & Biodiversité a abouti à la publication de l'étude *Biodiversité et économie : des clés pour comprendre*. Dans le cadre de cette collaboration, la Fondation a également participé à plusieurs groupes de travail : comité de pilotage sur le triptyque «éviter, réduire, compenser», travaux du conseil d'analyse stratégique sur la méthodologie analyse coût bénéfique, comité de domaine sur les métiers de la biodiversité et des services écologiques sous l'égide du MEDDE. Elle est intervenue sur ce dernier sujet en février au Salon des Métiers et des Professionnels de l'Ecologie. Enfin, la Fondation a porté des amendements sur le projet de loi de finances 2013 pour que la fiscalité prenne davantage en compte la biodiversité.

• Etats des Lieux et Analyse n°2 : *Biodiversité et économie : des clés pour comprendre*



Restauration collective responsable



La Fondation agit pour promouvoir la Restauration collective responsable (RCR) comme levier de transformation de l'agriculture via l'augmentation de la demande de produits de qualité, de saison et de proximité. Fin 2011 et début 2012, elle a organisé avec le CCC - France² trois journées régionales sur ce thème (Pays de la Loire, Midi-Pyrénées et Picardie). L'objectif : grâce au format innovant des world cafés, susciter l'échange des acteurs de la RC dans ces régions afin d'identifier des besoins et pistes d'action pour l'approvisionnement régional. Parmi les pistes d'actions identifiées à l'issue de ces travaux, la Fondation travaille avec ses partenaires à la mise en place d'outils nationaux répondant aux besoins de valorisation et de concertation énoncés par les 150 participants des journées.

Par ailleurs, dans la continuité du projet trisannuel «Biodiversité dans l'assiette» lancé en 2010 en partenariat avec le centre de recherche Agrocampus Ouest, la Fondation a poursuivi en 2012 la construction d'une plateforme web interactive sur la restauration collective responsable. Associée à un réseau d'acteurs investis sur la thématique, elle cible les professionnels de la Restauration Collective désireux d'informations, d'échanges et d'outils pour avancer dans leur démarche. La Fondation a également élaboré avec Agrocampus Ouest un outil pédagogique d'évaluation de l'impact des pratiques de la restauration collective sur la biodiversité, qui sera lancé en 2013.

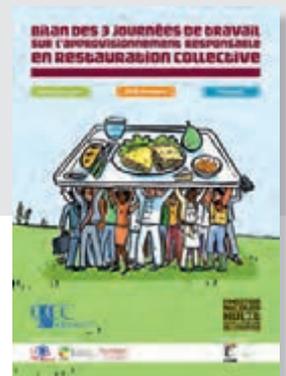
Précarité énergétique



Afin de mener à bien la transition énergétique en France, il est nécessaire d'aborder le sujet de la précarité énergétique qui concerne aujourd'hui près de 3,6 millions de ménages. La Fondation s'investit sur ce sujet depuis 2010 au sein du réseau RAPPEL qui regroupe plus de 400 structures de terrain œuvrant contre la précarité énergétique. La Fondation est membre du comité de pilotage et elle y co-produit de nombreuses propositions. Afin de contribuer à une meilleure définition de la précarité énergétique la FNH a lancé une étude sur les enjeux de la précarité énergétique sur la mobilité afin de mieux les appréhender, de dessiner de premières pistes de solutions. Cette étude sera publiée en 2013.

➔ RETROUVEZ SUR LE SITE : <http://think-tank.fnh.org>

- une vidéo de présentation des world cafés ;
- les synthèses des trois journées ;
- le bilan national qui rassemble les freins et les besoins des acteurs exprimés dans les territoires, ainsi que les prochaines étapes à mener au niveau national et régional.



2-Comité de coordination des collectivités, association représentant les acteurs de la restauration collective en gestion directe

LE DO BANK

LABORATOIRE D'actions innovantes POUR LA transition ÉCOLOGIQUE

En encourageant la créativité et l'innovation, la FNH cherche à être toujours au plus près des besoins des acteurs de terrain qui travaillent à la transition écologique de leur territoire. Elle encourage et continue à soutenir des projets en France et dans le monde, tout en accompagnant les plus innovants. En 2012, la dotation destinée à appuyer les actions de terrain s'élevait à un peu plus de 300 000\$.

C'est aussi en mobilisant des citoyens au service d'actions pour des territoires plus durables et solidaires que la FNH pose les fondements du laboratoire d'actions innovantes qu'elle souhaite mettre en place.



LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

France métropolitaine

Les soutiens en France métropolitaine sont destinés à des associations. Les projets, menés dans un esprit de concertation et de mutualisation, doivent inciter un maximum d'acteurs (élus, services techniques, professionnels, citoyens de tous âges...) à agir en faveur de l'environnement, tout en tenant compte des réalités économiques et sociales. En 2012, sur les 180 demandes reçues, 26 projets ont été soutenus, pour des montants allant de 300 € à 5 000 €.

➔ ZOOM SUR UN PROJET LAURÉAT : PLATEFORME SOLI'BÂT



Les Compagnons Bâtitisseurs Centre Val-de-Loire mettent en place une plateforme permettant de récupérer des matériaux de construction, d'isolation thermique et des équipements de chauffage auprès des entreprises (hors stocks, invendus...) afin d'en faire bénéficier les personnes ayant de faibles revenus et dont l'habitat est insalubre ou mal isolé. Le matériel est attribué une fois que tous les systèmes d'aides connus ont été sollicités, et ce sans succès. Cette aide permet ainsi de mener à terme des chantiers dont la totalité des travaux ne pourrait être conduite faute de financements. Les bénéficiaires sont accompagnés tout au long de ce processus, y compris en ce qui concerne l'usage du logement et des équipements.

- www.compagnonsbatisseurs.org



© SOLI'BÂT

Outre-mer

En 2012, la FNH a créé un nouveau dispositif de soutien dédié aux associations et aux établissements scolaires d'outre-mer. La richesse de la biodiversité, ainsi que le contexte socio-économique très spécifique font de ces départements et territoires d'outre-mer des zones particulièrement fragiles. La FNH encourage donc le développement de projets pédagogiques et d'actions permettant de sensibiliser et de mobiliser le plus grand nombre en faveur du développement durable en outre-mer. Parmi les 24 demandes qui ont été reçues, la FNH a soutenu 9 projets (5 associations et 4 écoles) pour des montants allant de 500 € à 2 900 €.

➔ LE COUP DE CŒUR DU JURY : RACONTE-MOI LES REQUINS



Réalisé par l'École René Périanayagom à la Réunion, ce projet a été élu «coup de cœur» du Jury. Avec leurs regards d'enfants, des écoliers réalisent des enquêtes radiophoniques pour comprendre la polémique du «risque requin» auprès des acteurs locaux (experts des requins, société civile... etc.). Les élèves sont ainsi initiés à une démarche de concertation citoyenne et sensibilisés au respect de leur environnement. Leurs enquêtes sont diffusées dans une émission de radio intitulée «Raconte-moi les requins», et l'ensemble des activités réalisées dans le cadre du projet est présenté dans un blog.



© ECOLE RENÉ PÉRIANAYAGOM

Pays du Sud

Le dispositif Solidarité Sud soutient des projets qui concilient l'amélioration des conditions de vie des populations et la préservation de l'environnement en Afrique, en Amérique latine et en Asie du Sud-Est. Particulièrement soucieuse de la réussite de ces projets, la FNH leur apporte son aide sur une durée de 2 ans.

Parmi les 250 demandes reçues, 5 nouveaux projets ont été retenus, ce qui porte à 20 le nombre d'actions soutenues en 2012 pour un montant allant de 1 300 € à 15 000 €.

➔ GESTION DURABLE DE LA FORÊT DES COMMUNAUTÉS DU MAYA GOLDEN LANDSCAPE AU BELIZE



En apportant un appui à plusieurs dizaines de familles d'agriculteurs, l'ONG Yaaxche renforce la mise en place de techniques d'agroforesterie écologiquement responsables et économiquement rentables. L'objectif est d'intégrer ces producteurs et leurs activités dans la planification et le maintien des écosystèmes forestiers de l'aire de conservation du Maya Golden.

LA DÉMULTIPLICATION D' ACTIONS PORTÉES PAR UN RÉSEAU D' ASSOCIATIONS PARTENAIRES

FONDATION
NICOLAS
HULOT

RÉSEAU
ASSOCIATIONS
PARTENAIRES

S'engager à long terme aux côtés d'associations qui contribuent à la mutation de leur territoire est essentiel pour encourager la transition écologique. Pour accompagner les neuf membres de son réseau d'associations partenaires, la Fondation a apporté une aide de plus de 45 000 € en 2012. Ce soutien a notamment servi à encourager la diffusion et la démultiplication de leurs actions phares sur d'autres territoires.

➔ ZOOM SUR UNE ACTION DÉMULTIPLIÉE : LE COMMERCE ENGAGÉ



Le Commerce Engagé est un outil d'animation territoriale impliquant les commerçants et les producteurs locaux dans la réduction des emballages et la mise en place de circuits courts. Parmi toutes les actions réalisées pour favoriser l'essaimage de ce label développé par Ecoscience Provence, membre du réseau des associations partenaires de la FNH, une journée de présentation intitulée « Comment faire vivre le Commerce Engagé sur votre territoire » a été organisée le 6 juillet 2012 à Brignoles, dans le département du Var.

Une trentaine de représentants de collectivités locales, de responsables de syndicats de gestion des déchets et d'acteurs associatifs ont pu ainsi rencontrer des commerçants engagés ainsi qu'un producteur viticole ayant mis en place la consigne des bouteilles, et visiter le Marché Engagé de producteurs locaux. Suite à cette journée, Ecoscience Provence est en relation avec une dizaine de collectivités du sud de la France qui envisagent d'adopter à leur tour cette démarche.



Par ailleurs, la Fondation soutient l'Association Ecoscience Provence dans une autre action de prévention des déchets : le retour de la consigne des bouteilles. Une « Journée Consigne » a ainsi permis, le 5 décembre, à 28 acteurs publics et privés de se réunir au siège de la Fondation, dans un objectif de mutualisation des moyens et des expériences.

Dans ce même esprit, la Fondation s'engage aux côtés d'ONG du Sud en élaborant des partenariats à long terme afin d'accompagner le développement de leurs activités et de permettre une plus large diffusion de leurs actions.

➔ « L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT » À MADAGASCAR



L'ONG malgache « l'Homme et l'Environnement » œuvre pour la conservation de la forêt à travers la conception et la réalisation de projets d'exploitation durable des ressources naturelles renouvelables en gestion communautaire. Elle développe de nombreuses activités à caractère social ou économique intégrées à ses différents sites d'intervention.

Le partenariat avec la FNH poursuit plusieurs objectifs :

- Il vise à renforcer les compétences internes de l'ONG et sa capacité à accueillir des volontaires, des stagiaires et des chercheurs, grâce notamment à un programme de bourses de recherche pour les jeunes chercheurs malgaches.
- Il permet également à cette ONG d'avoir les moyens de renforcer les échanges avec les autres acteurs du développement durable de l'Océan Indien, plus particulièrement l'île de la Réunion.
- Enfin, il devra permettre, à terme, de créer un centre de ressources des métiers de la biodiversité dans l'Océan Indien.



© OLIVIER BEHRA / L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

VALORISATION DES SAVOIRS
TRADITIONNELS
FERTILISATION DE L'ORCHIDÉE



© OLIVIER BEHRA / L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

L'ENGAGEMENT CITOYEN DE VOLONTAIRES ET DE BÉNÉVOLES

Attachés à des valeurs d'intérêt général et de solidarité, et conscients des enjeux environnementaux, un nombre grandissant de citoyens souhaitent s'engager activement en faveur du développement durable.

Le volontariat

Dans le cadre du service civique, ce sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui s'engagent en faveur d'un projet d'intérêt général pour une durée de 6 à 12 mois. En 2012, 27 jeunes en service civique ont réalisé une mission pour venir en appui aux actions de la Fondation, de ses associations partenaires ou encore de projets soutenus en France métropolitaine et en outre-mer.

En ce qui concerne le volontariat de solidarité internationale (VSI), les missions durent 2 ans et sont ouvertes à toute personne majeure, sans condition de nationalité. Grâce au partenariat avec le Service de Coopération au Développement (SCD), la Fondation a mobilisé 10 volontaires au sein de projets de développement durable dans les pays du Sud.

➔ OMAR MOUHSSIN, VOLONTAIRE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AU MAROC



Ingénieur agronome de formation, Omar est parti dans le Sud-Est marocain afin d'accompagner pendant deux ans un agriculteur de l'oasis de Jorf dans la conversion de sa ferme en site pilote d'agroécologie et la promotion de cette démarche auprès d'autres agriculteurs de la région.

Omar témoigne : « Cette rencontre avec l'agriculteur Ghali Boushaba prouve que les défis environnementaux sont bien une réalité qui touche tous les agriculteurs du monde. Je suis persuadé que Ghali est bien un de ces agriculteurs moteurs de changement et donc le projet voit juste en mettant ses espoirs en lui ».

Le bénévolat nature

Pour inciter les citoyens à agir concrètement sur le terrain, la Fondation propose à travers une plateforme Internet www.jagispourlanature.org, des actions de bénévolat nature. Les actions sont initiées par de nombreuses associations et gestionnaires d'espaces naturels, en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Depuis le lancement de la plateforme, l'intérêt des citoyens envers le bénévolat et la contribution des structures depositaires d'actions ne cesse de grandir.

CONTRIBUTEURS 2011

CONTRIBUTEURS 2012

+24 %

BÉNÉVOLES 2011

BÉNÉVOLES 2012

+49 %

Pour promouvoir le bénévolat nature à une plus grande échelle, la Fondation a décidé de le proposer à des collectivités territoriales et à des entreprises, via les Programmes Participatifs de Territoire (PROPATER). Ainsi, la Fondation mobilise tous les acteurs d'un territoire et met en lumière l'engagement citoyen en faveur de la préservation de la nature.

**CE FUT UN AGRÉABLE MOMENT DE PARTAGE,
D'APPRENTISSAGE ET DE RELATIONS HUMAINES.
JE RECOMMENCERAI VOLONTIERS !**

TOM, BÉNÉVOLE



Collectif National Sciences Participatives Biodiversité

Créé au début de l'année 2012 sous l'impulsion du MNHN, de la Fondation Nicolas Hulot et de Natureparif, ce collectif a pour but de structurer, valoriser et échanger autour des sciences participatives dans le domaine de la biodiversité en France. Au-delà de la volonté de permettre une meilleure lisibilité des projets de sciences participatives, le collectif s'est aussi donné pour mission d'assurer un rôle de relais auprès des institutions, d'animer des ateliers nationaux et d'assurer une veille permanente sur ce sujet. L'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiative à l'Environnement co-animera ce collectif aux côtés de la Fondation.

➔ DE L'ÉCOVOLONTARIAT AU BÉNÉVOLAT NATURE

La Fondation Nicolas Hulot et le comité de pilotage* *J'agis pour la nature* ont décidé de ne plus utiliser le terme «écovoltariat» au profit du terme «bénévolat nature» afin de distinguer les missions bénévoles proposées sur la plateforme des missions de volontariat statutaire (service civique, VSI, SVE, etc.).

*Le comité de pilotage mobilise 10 structures partenaires (APL, Les Blongios, FNE, Etudes et chantiers, LPO, FRAPNA, RNF, UNCPIE, Mountain Riders, ONF, Natureparif).



MOBILISATION ET COMMUNICATION

2012, une année sous le signe de l'énergie !

En septembre 2012, la Fondation aux côtés des autres parties prenantes (associations, entreprises, collectivités, etc.) a participé à la Conférence environnementale ouverte par le président de la République. La Fondation s'est particulièrement investie pour qu'un débat national sur la transition énergétique ait lieu, en portant l'idée lors des présidentielles, puis en amont de la conférence environnementale. Parmi les demandes défendues par la Fondation, l'implication active des citoyens a été entendue par le gouvernement.

L'énergie c'est mon choix

La Fondation a développé une campagne d'information et de sensibilisation *L'énergie c'est mon choix* pour offrir aux citoyens - longtemps exclus des grandes décisions énergétiques - toutes les clés pour mieux comprendre les enjeux en matière d'énergie, et ce afin de mieux les préparer au futur débat national sur la transition énergétique. Un site Internet lenergiecestmonchoix.fnh.org a été mis en ligne pour :

- s'informer sur les principales sources d'énergie avec "l'énerthèque",
- repenser notre façon de consommer et de produire l'énergie avec "l'énerquiz",
- obtenir l'adhésion à nos actions et à nos propositions pour peser sur les décideurs économiques et politiques via la signature d'une pétition.



De l'énergie pour sensibiliser le plus grand nombre

Pour interpeller et sensibiliser les citoyens, la Fondation a lancé sur internet un jeu concours *La fabrique des cadeaux énergétiques* sur le thème de l'énergie, qui offrait aux internautes la possibilité de gagner des lots leur permettant de réduire leur consommation d'énergie (ex : un vélo). Une façon ludique d'inviter le grand public à s'intéresser aux enjeux énergétiques en visitant le site lenergiecestmonchoix.fnh.org.

Au total, cette opération a généré 22 000 visites sur le site et plus de 5 000 joueurs.



→ LA FONDATION SUR INTERNET

- 6 sites internet
- 709 745 visites
- 2 024 937 pages vues
- 2 Blogs
- 107 583 visites
- 156 606 pages vues

→ LA FONDATION ACTIVE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les internautes sont de plus en plus nombreux à suivre la Fondation Nicolas Hulot sur les réseaux sociaux et nous les en remercions ! La Fondation a fêté en fin d'année près de 40 000 followers et sur Facebook plus de 22 000 abonnés à la page Fondation Nicolas Hulot. Sur ces réseaux, les internautes retrouvent toutes les actions de la Fondation mais aussi l'actualité environnementale.

Un dialogue permanent avec la communauté

La Fondation a souhaité mobiliser sa communauté autour de ses propositions liées au débat national sur l'énergie, notamment lors d'un chat vidéo avec Nicolas Hulot qui a rencontré un véritable succès avec plus de 700 questions et un temps de connexion de 22 minutes en moyenne. Une vidéo de l'échange est disponible sur le Dailymotion de la Fondation.

Tout au long de l'année, les membres de la communauté ont été régulièrement informés sur la thématique de l'énergie via la newsletter, le site internet ou le blog de la Fondation.

Des moments d'échanges privilégiés ont par ailleurs été organisés en région pour les membres de la communauté à la faveur de plusieurs événements auxquels participait Nicolas Hulot.

Relations presse : une année pleine d'énergie !

En 2012, la Fondation Nicolas Hulot a comptabilisé environ 1468 retombées médiatiques (chiffres non exhaustifs issus des sources : Argus de la presse, Kantar média et Google alertes) ; dont 935 en presse écrite, 97 en Télévision, 142 en radio et 297 articles publiés dans les médias en ligne.

Au total, près de 43% de la visibilité médiatique de la Fondation est directement liée à son pôle d'expertise sur les enjeux environnementaux, économique et sociaux. Sur ces 43% (628 retombées), un peu plus d'1/3 sont le résultat de la sollicitation directe des médias désireux, par une citation ou une interview, de rendre compte de la réaction de la FNH aux grands dossiers d'actualité. Les 2/3 restants sont le résultat des communiqués de presse générés par la Fondation.

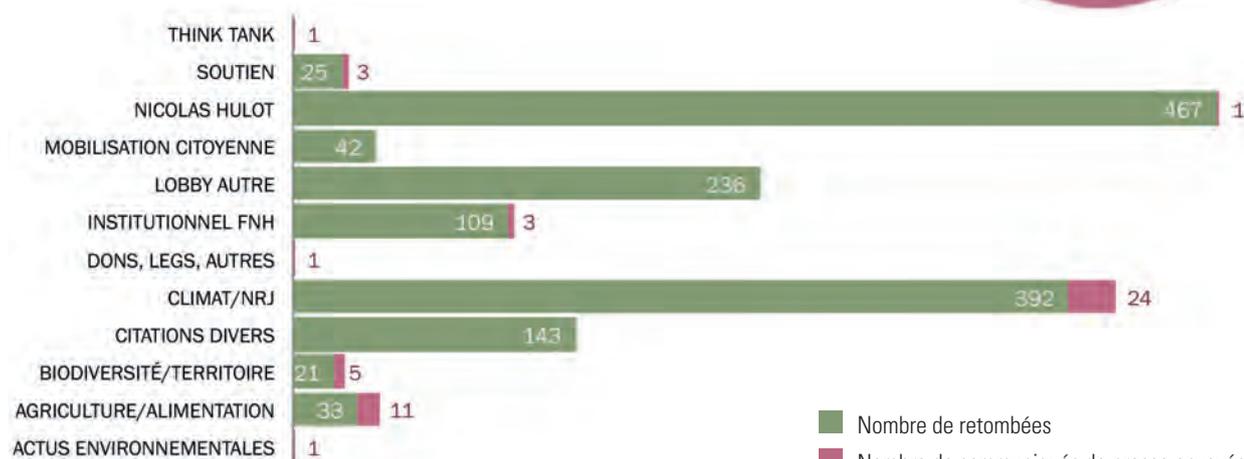
En 2012, ce sont ainsi 50 communiqués de presse qui ont été envoyés, avec une moyenne de 4 communiqués chaque mois. Désireuse de mettre la transition énergétique en avant et la nécessité d'organiser à cet effet un grand débat, la Fondation a consacré 24 communiqués de presse à cette seule thématique. Créant l'information ou en réaction à l'actualité, la Fondation a fait valoir ses positions et propositions en de nombreuses occasions : campagne *L'énergie c'est mon choix*, gaz de schiste, aéroport de Notre Dame des Landes, énergie photovoltaïque, fiscalité écologique, précarité énergétique, tarification progressive de l'électricité, conférence internationale de RIO + 20, débat national sur la transition énergétique... 392 retombées en presse écrite, web, interviews radio et TV en ont découlé.

Egalement très mobilisée à l'occasion de la Conférence environnementale de septembre 2012, la FNH a été mentionnée à 142 occasions.

Toujours très présent dans les médias, Nicolas Hulot concentre 32% des retombées presse. A travers ses interventions, il a valorisé les différentes activités de la Fondation.

Enfin, la Fondation ayant fait le choix pour ses relations presse d'une communication plus "technique" en 2012, la mobilisation citoyenne et le soutien à l'action ont été les activités les moins représentées dans les médias.

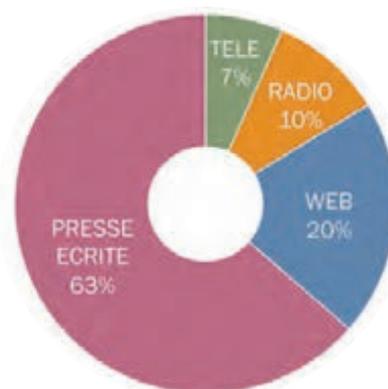
Communiqués de presse par thème



LES ARTICLES ET CITATIONS RECUEILLIS SE RÉPARTISSENT EN 7 GRANDES THÉMATIQUES, CORRESPONDANT AUX ACTIVITÉS DE LA FNH :

- Retombées sur l'énergie et le climat.
- Retombées liées à l'activité de lobbying d'intérêt général.
- Retombées citant ou donnant la parole à Nicolas Hulot
- Retombées valorisant les actions de mobilisation et de sensibilisation citoyenne.
- Retombées valorisant le soutien aux actions de terrain en France, Outre-Mer et International.
- Retombées institutionnelles.
- Autres citations diverses

Répartition des médias par type



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'École Nicolas Hulot : un lieu ouvert à tous



Pôle d'éducation à l'environnement d'envergure nationale, l'École Nicolas Hulot, créée à Branféré dans le Morbihan, en partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et la Fondation de France, sensibilise le grand public, forme les générations futures et accueille un public professionnel sur les thèmes privilégiés : biodiversité, éco-habitat, climat, etc. En mars 2012, elle a inauguré sa 9^e année de fonctionnement.

Scolaires, périscolaires, grand public et professionnels, l'ENH propose plusieurs activités et formules d'accueil en fonction des publics sur des thèmes diversifiés.

6^e édition de la Fête de la Nature (9-13 mai 2012)

La FNH est membre de l'Association « Fête de la Nature » créée le 12 février 2009 à l'initiative du comité français de l'UICN et de Terre Sauvage et qui réunit l'ensemble des acteurs nationaux de cette mobilisation annuelle ainsi que ses partenaires.

Avec un nouvel acquis de notoriété, cette 6^e édition a été un succès et s'est traduite par :

- l'inscription de 900 organisateurs dans la programmation officielle ;
- 1600 lieux ouverts au public par tous les organisateurs dont de nombreuses écoles, collectivités territoriales et des particuliers dont l'implication a été croissante ;
- la participation d'un million de Français en métropole et en outre-mer aux activités de découverte de la nature ;
- un affichage dans de nombreux médias (presse écrite, radio et TV) et une consultation record du site Internet de la Fête de la Nature ;
- la fabrication et l'installation de près de 2000 nichoirs, pour cette édition dédiée aux oiseaux.

Faire avancer l'éducation à l'environnement vers un développement durable

La Fondation Nicolas Hulot est membre du CFEEDD (Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable) qui rassemble 31 personnes morales (associations, syndicats, fondations, groupements de collectivités, réseaux d'éducation...) actrices de la société civile française organisée et impliquées dans l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Pour sa 15^e année d'existence, le collectif a focalisé ses activités sur :

- le lancement en mai d'une pétition citoyenne en faveur de l'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable qui a rassemblé plus de 15000 signatures ;
- la contribution du collectif aux préparatifs de Rio+20 (20, 21 & 22 juin) ;
- une invitation adressée aux décideurs, acteurs nationaux et territoriaux afin que ceux-ci expriment leurs priorités relatives à l'EEDD le 11 décembre 2012 au Sénat.
- tout au long de l'année 2012 et en vue des 3^e Assises nationales de l'EEDD (Education à l'environnement vers un développement durable).
- l'éducation à l'environnement (Lyon 2013), l'organisation de 95 Assises en Territoires réparties comme suit : 33 régionales, 15 départementales, 12 locales et 35 contributions.



➔ L'ÉCOLE NICOLAS HULOT C'EST :

- 14913 enfants et jeunes accueillis
- 16305 personnes ayant eu accès à des actions de sensibilisation avec encadrement
- 154387 visiteurs associés au programme grand public
- 532 adultes accueillis dans le cadre de 11 groupes professionnels
- 70 adultes formés sur 150 journées

Pour connaître le détail des programmes :
www.ecole-nicolas-hulot.org

La COLLECTE

Les campagnes de collecte en 2012

Outre la newsletter destinée aux donateurs, trois campagnes de collecte de fonds ont été menées tout au long de l'année.



Pour la seconde année consécutive, la Fondation a mené début 2012 la campagne *Qu'est-ce qu'on mange ?* sous l'angle de la proximité : *Manger local pour un résultat global*. Le site de l'opération a été remis à jour et 3 emails ont été envoyés sur le sujet. La campagne est toujours accessible à l'adresse :

- <http://questcequonmange.fondation-nature-homme.org>

L'année 2012 ayant été placée sous le signe de l'énergie, un *Défi pour l'énergie* a été mis en place en juin pour bâtir un avenir sans précarité énergétique. Cinq emails ont été envoyés et 800 nouveaux donateurs ont également été sollicités par téléphone afin de souscrire au don par prélèvement automatique.

- <http://defipourlenergie.fondation-nicolas-hulot.org/precariteenergetique.html>



Enfin, comme chaque année depuis 2008, la grande campagne *Ecoacteurs* s'est déroulée du 26 octobre au 31 décembre. A elle seule, elle a permis de collecter 300 000 euros grâce à 10 emails, un courrier postal accompagné d'une carte Ecoacteurs, et enfin une opération d'appels téléphoniques ciblant les nouveaux donateurs ainsi qu'un échantillon de sympathisants. Le site, dont les 5 volets (Fondation, Alimentation responsable, Biodiversité, Climat/Energie et Transition écologique) ont été dévoilés au fur et à mesure de l'opération, a accueilli plus de 30 000 visiteurs. Au 31 décembre, le compteur affichait plus de 6700 donateurs pour l'année 2012, permettant ainsi à la Fondation de conserver son statut officiel d'ONG représentative. Les deux vidéos de Nicolas Hulot adressées aux Écoacteurs ont été vues près de 4 000 fois.

- Pour revoir le mini site, rendez-vous sur <http://ecoacteur.fnh.org>



Un nouvel espace personnel pour la communauté

Forte de la mobilisation et du soutien de ses donateurs et sympathisants, la Fondation a souhaité pouvoir répondre au mieux à leurs attentes en mettant en place un nouvel espace personnel. Celui-ci a été amélioré afin de proposer une rubrique « *Mon Profil / Mes dons* », plus complète que la précédente version, dans laquelle chacun peut mettre à jour ses coordonnées, gérer ses abonnements, indiquer ses centres d'intérêts et retrouver ses reçus fiscaux. Une rubrique « *Mon espace Ecoacteur* » a également été mise à disposition : elle permet de retrouver les campagnes et les outils de mobilisation du moment ainsi que des contenus vidéo parfois exclusifs (tels que les rencontres entre Nicolas Hulot et quelques membres de la communauté), et enfin de retrouver toutes les actions engagées avec la Fondation comme la signature d'appels et de pétitions. Durant les 3 derniers mois de 2012, plus de 400 donateurs ont fait leur don via cet espace.

Une nouvelle newsletter dédiée aux donateurs

La Fondation a introduit une nouveauté dans sa relation avec ses donateurs en lançant une newsletter électronique qui leur est spécialement consacrée : « *ENTRE NOUS, La Lettre des donateurs de la FNH* ». Tous les 2 mois, cette newsletter revient sur les actualités marquantes, sur l'utilisation des fonds collectés, en présentant par exemple les campagnes de mobilisation et les projets soutenus, et met en lumière les différents moyens de soutenir nos actions. Les donateurs y retrouvent également des informations pratiques telle que leur adresse dédiée : donateurs@fnh.org.

Le mécénat provenant des entreprises constitue le cœur des ressources de la Fondation. Les actions de mécénat prennent différentes formes dont voici à titre d'exemple quelques initiatives.

Le mécénat d'entreprise



Les chantiers nature de la Fondation Bouygues Telecom.

Les chantiers nature avec la Fondation Bouygues Telecom

La Fondation Bouygues Télécom est partenaire de la Fondation depuis 2005 et soutient les actions menées en faveur du Climat et de la Biodiversité.

La Fondation Bouygues Telecom mobilise les collaborateurs de l'entreprise dans le cadre d'actions de bénévolat nature proposées par la Fondation Nicolas Hulot via sa plateforme j'agispourlanature.org.

En 2012, 3 chantiers ont été organisés et 25 collaborateurs ont pu contribuer à la protection de la biodiversité locale près de Bordeaux, à la pose de nichoirs à Tours ainsi qu'à la tonte des moutons de Ouessant à Lyon, en partenariat avec l'Association Naturama.

« En proposant aux collaborateurs volontaires de participer à des chantiers nature, notre Fondation apporte un soutien concret à une structure qui a besoin de main d'œuvre, tout en répondant au souhait des collaborateurs de s'engager et de se rendre utile sur le terrain. » Dorothee Corbier, Responsable projet mécénat à la Fondation Bouygues Telecom.



Chantier de voûtes nubiennes au Burkina Faso.

Visite de projets soutenus au Burkina Faso

Dans le cadre de son dispositif de soutien aux pays du Sud, des membres de la FNH et une représentante de l'entreprise mécène Véolia, se sont rendus au Burkina Faso en février 2012 pour réaliser une mission de suivi des trois projets soutenus dans ce pays. Véolia est partenaire du fonds Solidarité Sud destiné à soutenir des projets contribuant à préserver l'environnement tout en veillant à l'épanouissement économique et social d'un territoire dans les pays du Sud. *« Ce déplacement a été enrichissant car il nous a permis de voir, par wdes projets concrets, que les besoins de préservation de l'environnement peuvent aussi répondre aux enjeux économiques et sociaux sur le terrain. »* Marie Riet-Hucheloup, chargée de mission auprès du président de Véolia.

Nouveau partenariat avec la SNCF

La Fondation est très fière d'annoncer la signature d'un partenariat de trois ans avec la SNCF portant sur l'ensemble des projets liés à la transition énergétique... Cet engagement fort fait suite à un premier Partenariat Projet portant sur l'étude *Quelles réponses durables à la demande sociale de mobilité ?* dont une publication est prévue courant 2013.



Signature de partenariat avec Bernard Ensellem, Directeur Général Délégué à la Communication et au développement durable de la SNCF et Cécile Ostria, Directrice Générale de la FNH.

Soutien de Vinci Autoroutes à la campagne *L'énergie, c'est mon choix*

Partenaire de la Fondation depuis 2007 sur le thème de la biodiversité, Vinci Autoroutes a étendu son soutien en devenant mécène de la campagne *L'énergie, c'est mon choix*. Durant l'année 2012, ce soutien a permis à la Fondation de mener un cycle de séminaires impliquant plusieurs parties prenantes du secteur énergétique, et d'organiser le colloque *Construire la transition énergétique* à La Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris devant un public de 200 personnes. Il a également contribué à la création d'un site Internet de sensibilisation du grand public aux enjeux énergétiques ; www.lenergiecestmonchoix.fnh.org.

RESSOURCES FINANCIÈRES



© ANTOINE CADY / FNH

Les ressources de la FNH sont de quatre ordres : dons et legs des particuliers, mécénat d'entreprise (financier et de compétences), subventions de ministères ou organismes publics, ressources propres (produits financiers, prestations de services, droits d'auteur, etc).

Dons et legs

En 2012, le montant des dons et legs s'est élevé à 601 000 euros avec 6 786 donateurs. La Fondation a concentré ses opérations de collecte sur Internet avec 3 campagnes principales en mars, en juin et en fin d'année, avec l'opération Ecoacteurs. En complément, une sollicitation par courrier postal a été envoyée. Suite aux tests effectués par téléphone en 2011 afin de promouvoir le don régulier par prélèvement automatique, deux opérations ont été menées en 2012. Par ailleurs, la Fondation a reçu des legs pour un montant total de 43 000 euros.

Mécénat d'entreprise

C'est grâce à l'implication et la fidélité de ses partenaires que la Fondation peut développer ses actions ; leur soutien financier constitue le cœur financier de la Fondation.

Les partenaires de la Fondation partagent notre vision, nos modes d'action, mobilisent leurs collaborateurs, échangent de l'expertise afin de s'engager pour une société plus solidaire.

Partenaires Fondateurs

En 2012, les partenaires fondateurs sont au nombre de trois.

Partenaires fondateurs de l'ensemble des actions :

- L'Oréal, partenaire depuis 1995
- TF1, partenaire depuis 2001

Partenaire du Fonds Solidarité Sud:

- Véolia Environnement depuis 2011

Partenaires Thématiques :

- Climat et énergie : First Solar
- Biodiversité : Fondation Bouygues Telecom, Ibis, Vinci Autoroutes
- Alimentation responsable : Lesieur

Partenaires PME :

- April International Expat
- Stylpack

Partenaires Opérationnels

- EDF, partenaire depuis la création de la Fondation en 1990, soutient les projets «accès à l'énergie pour tous» et «lutte contre la précarité énergétique»
- SNCF est partenaire de l'étude «*Quelles réponses durables à la demande sociale de mobilité ?*» qui donnera lieu à une publication courant 2013
- La Caisse des dépôts soutient la réalisation et la publication de notes d'expertises sur les projets Scénarios énergétiques et Basculement des régulations climat
- RTE est partenaire de l'étude «*démocratie participative, guide des outils pour agir*» qui donnera lieu à une publication courant 2013

Séjours à bord de la Fleur de Lampaul

Chargé d'histoire, de rêves et d'émerveillement, *Fleur de Lampaul* est, pour beaucoup, bien plus qu'un simple navire. En sa qualité de co-proprétaire, la Fondation Nicolas Hulot propose à ses partenaires d'organiser des séjours, séminaires ou réunions à bord de ce vieux gréement classé Monument historique, et ce à des tarifs préférentiels. La newsletter de mai 2012 et la réunion du Club partenaires du 26 juin ont été l'occasion pour la Fondation de valoriser cette opportunité.

Mécénat de compétences

La société CGI (anciennement LOGICA) a effectué une mission à la Fondation dans le cadre du mécénat de compétence. Elle a ainsi aidé à la conception d'un référentiel des emplois et des compétences qui sera mis en place en 2013.

Subventions

La Fondation a reçu 275 000 euros de subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles ont été attribuées par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, et de l'Energie – le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt – l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie – le Conseil Régional d'Île de France – le Conseil Régional Rhône Alpes.

Ressources propres

Les ressources propres de la Fondation comprennent les produits financiers de ses placements, les prestations de service, la participation des entreprises aux séminaires thématiques.

gouvernance

Le conseil d'administration

Conformément à ses statuts, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme est administrée par un Conseil d'Administration composé de 10 membres extérieurs au personnel de la Fondation, et présidé par Nicolas Hulot.

- 4 au titre du collège des membres fondateurs,
- 3 au titre du collège des membres de droit
- 3 au titre du collège des personnalités qualifiées.

Le commissaire aux comptes participe aux réunions du conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuels, et ses recommandations.

Un représentant du Comité de la Charte est invité à participer à chaque Conseil d'administration avec voix consultative.

Composition du conseil d'administration à fin 2012

Le collège des membres fondateurs

- *Nicolas Hulot*
- L'Oréal, représenté par *Alexandra Palt*, Directrice Responsabilité Sociétale et Environnementale.
- TF1, représenté par *Elisabeth Durand*, Directrice de l'Antenne.

Le collège des membres de droits

- Ministère de l'intérieur représenté par *Patrick Audebert*, chef du Bureau des Groupements et Associations.
- Ministère de l'Education nationale représenté par *Jean-Michel Valantin*, haut fonctionnaire au Développement durable.
- Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie représenté par *Bernard Brillet*, inspecteur général de l'administration du développement durable.

Le Collège des personnalités qualifiées

- *Dominique Bourg*, vice-président, philosophe, professeur à l'Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement, membre du Conseil scientifique de la FNH.
- *André-Jean Guérin*, trésorier, ingénieur général des Eaux et des Forêts, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental pour la FNH.
- *Henri-Rouillé d'Orfeuil*, Ingénieur agronome, membre de l'Académie d'agriculture de France.

Changements en 2012

- *Alexandra Palt*, directrice Responsabilité Sociétale et Environnementale a remplacé *Francis Quinn* en sa qualité de représentante de L'Oréal, au titre du collège des fondateurs.
- EDF a démissionné de sa fonction de membre du collège des fondateurs.
- *Dominique Bourg* a remplacé *Pierre Siquier* dans ses fonctions d'administrateur personnalité qualifiée. Il remplace *Henri-Rouillé d'Orfeuil* aux fonctions de Vice-Président.

Attributions du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est notamment chargé :

- d'arrêter le programme d'action de la Fondation,
- de voter le budget et ses modifications ainsi que les prévisions en matière de personnel (conditions de recrutement),
- d'adopter le rapport moral et financier présenté annuellement par le bureau,
- d'accepter les dons et legs,
- de ratifier la création de fondations individualisées placées sous l'égide de la Fondation,
- de désigner un ou plusieurs commissaires aux comptes.

Les fonctions du président et administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hôtel sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2012, le Conseil s'est réuni 3 fois.

La nouvelle composition du Conseil d'Administration définie par les nouveaux statuts de la Fondation, validés fin 2012 par le Ministère de l'intérieur, a été mise en place début 2013.

LE BUREAU

Le Conseil élit parmi ses membres, un bureau composé du président, d'un vice-président et d'un trésorier.

Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'Administration, de lui soumettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

En 2012, le bureau s'est réuni 5 fois.

Composition du bureau

- Nicolas Hulot, président,
- Dominique Bourg, vice-président,
- André-Jean Guérin, trésorier

DIRECTION ET PERSONNEL

Le fonctionnement et les activités opérationnelles de la Fondation sont placés sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'Administration.

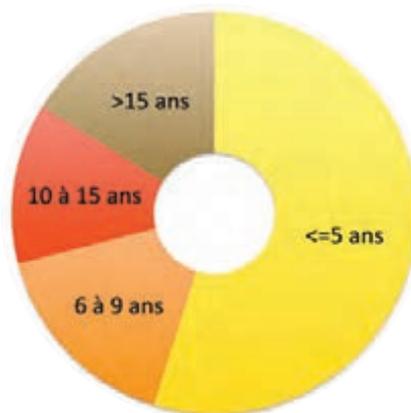
La directrice générale est assistée :

- du Comité de gestion qui instruit et prend les décisions relatives au fonctionnement général de la Fondation,
- du Comité Interpôles, qui réunit chaque semaine les responsables des équipes des cinq pôles de la Fondation : Administration et Ressources Humaines, Développement des ressources, Communication et Mobilisation, Scientifique et technique, Soutien aux actions de terrain, la conseillère pédagogique, le conseiller en stratégie
- du Conseil Scientifique, composé d'experts extérieurs bénévoles, appartenant à différentes disciplines scientifiques, à l'économie et à la philosophie,
- du Comité stratégique, émanation du Conseil Scientifique, composé de 5 spécialistes pluridisciplinaires se réunissant une fois par mois avec l'équipe interne du pôle scientifique et technique.

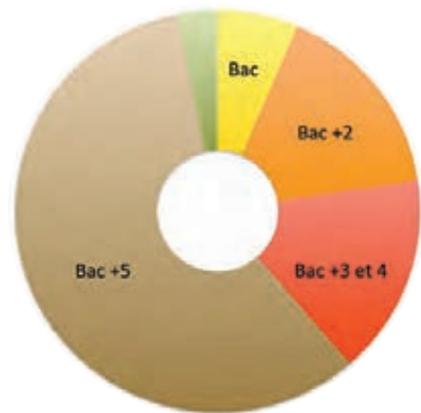
Bilan Social 2012

La Fondation employait 31 salariés,- 6 stagiaires, 2 volontaires du service civil au 31 décembre 2012.

Une équipe fidèle et attachée à la Fondation



Un niveau de diplômes et d'expériences professionnelles élevés



54 journées de formation ont été suivies par le personnel

Les 5 salaires annuels les plus importants représentent 378 000 euros.

Deux délégués du personnel titulaires et deux suppléants (collège cadres et collège employés) représentent les salariés auprès de la direction.

Un travail a été lancé au dernier trimestre 2012 grâce au mécénat de compétence de CGI dans le but de concevoir un référentiel des emplois et des compétences de la Fondation et de mettre en place les entretiens annuels d'appréciation.

TRANSPARENCE DE LA GESTION

Le rapport d'activité est à la disposition du public, dans son intégralité, sur le site Internet de la Fondation, et est envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande.

Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement un rapport simplifié, avec les comptes.

La Fondation est suivie régulièrement par le contrôleur du Comité de la Charte, il est invité à participer à chaque conseil d'administration.

Le conseil scientifique de la Fondation

Le Conseil scientifique de la Fondation Nicolas Hulot regroupe une quarantaine d'universitaires et de scientifiques reconnus. Il est un des rares endroits où se croisent les plus grands spécialistes aussi bien dans les sciences de la matière et du vivant (écologues, climatologues, mathématiciens, médecins etc.) que dans les sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, philosophes, juristes etc.). Le Conseil scientifique est présidé par Pierre-Henri Gouyon.

- *Jean-Claude Ameisen*. Médecin. Immunologiste et chercheur en biologie. Président du Comité Consultatif National d'Éthique.
- *Shabnam Anvar*. Juriste et prospectiviste. Sustainable Solutions Designer.
- *Robert Barbault*. Ecologue. Professeur d'écologie à l'UPMC ; membre de l'Academia Europaea ; Président du Conseil scientifique de Parcs nationaux de France, de l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) et du Comité Français du Programme sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO.
- *Loïc Blondiaux*. Sociologue. Professeur de science politique à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne
- *Nicolas Bouleau*. Mathématicien. Ecole des Ponts-ParisTech
- *Dominique Bourg*. Philosophe. Professeur à l'Institut de Géographie et de Durabilité, Université de Lausanne.
- *Marie-Anne Cohendet*. Juriste. Professeur de droit, Ecole de droit de la Sorbonne.
- *Patrick Criqui*. Economiste. Directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire EDDEN, membre du Conseil Economique pour le Développement durable.
- *Philippe Cury*. Ecologue. Directeur de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement et directeur de l'UMR. EME 212 (IRD, Ifremer et l'Université Montpellier 2)
- *Jacques Donzelot*. Sociologue. Maître de Conférences en sociologie politique à l'Université de Paris X. Directeur du Centre d'Études, d'Observation et de Documentation sur les Villes et du Centre d'Études des Politiques Sociales
- *Marc Dufumier*. Agronome. Professeur à l'Agroparistech en Agriculture comparée.
- *Marie Duru-Bellat*. Sociologue. Professeur des universités à Sciences Po Paris
- *Jeanne Fagnani*. Sociologue. Directrice de recherche honoraire au CNRS, Co-rédactrice en chef de la «Revue Française des Affaires Sociales».
- *Cynthia FLEURY*. Philosophe. Professeur à l'American University of Paris. Chercheur à l'unité UMR 7204 CNRS-MNH-UPMC, laboratoire Conservation des espèces, restauration et suivi des populations (CERSP), Muséum national d'histoire naturelle.
- *Jean-Baptiste Fressoz*. Historien. Maître de conférence à Imperial College, Londres (Center for the History of Science, Technology and Medicine).
- *Philippe Garrigues*. écotoxicologue. Directeur de Recherche au CNRS, Directeur de l'Institut des Sciences Moléculaires
- *François Gemenne*. Politologue. Chercheur à l'Institut du Développement durable et des Relations internationales (Iddri), enseignant à Sciences Po Paris, à l'Université de Paris XIII et à l'Université Libre de Bruxelles.
- *Gaël Giraud*. Economiste. Directeur de recherche au CNRS en économie, rattaché au Centre d'Économie de la Sorbonne, membre de l'École d'Économie de Paris, professeur affilié à l'ESCP-Europe, membre du CERAS.
- *Pierre-Henri Gouyon*. Ecologue. Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, à l'AgroParisTech et à Sciences Po (Paris)
- *Alain Granjean*. Economiste. Co-fondateur et associé du cabinet de conseil Carbone 4 ; membre du Conseil économique pour le développement durable.
- *Marie-Angèle Hermitte*. Juriste. Directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS.
- *Jean-Marc Jancovici*. Ingénieur. Co-fondateur du Cabinet Carbone 4. Président du think tank The shift Project
- *Jean Jouzel*. Climatologue. Chercheur au CEA
- *Alain Karsenty*. Economiste. Chercheur au CIRAD. Montpellier.
- *Marc Lachièze Rey*. Astrophysicien. Directeur de recherches au CNRS ; travaille au laboratoire Astroparticules et Cosmologie de l'Université Paris 7 en physique fondamentale et philosophie de la physique.
- *Yvon Le Maho*. Ecologue. Directeur de recherche au CNRS ; membre de l'Académie des sciences.
- *Jean-Dominique Lebreton*. écologue. Directeur de Recherche au CNRS, membre de l'Académie des Sciences
- *Annette LEXA*. Ecotoxicologue. Consultante en Toxicologie-écotoxicologie (ERT EUROTOX), évaluation du risque en santé environnement, auteure et conférencière en histoire et philosophie des sciences
- *Thierry Libaert*. Chercheur en communication. Président de Centre de recherches en communication des organisations du Laboratoire d'Analyse des Systèmes de Communication d'Organisation (Université de Louvain. Belgique).
- *Bernard Maris*. Economiste. Professeur à l'Université de Paris 8. Membre du Conseil de la Banque de France.
- *Virginie Maris*. Philosophe. Chargée de recherche au CNRS. Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive.
- *Marie-Antoinette Mélières*. Climatologue. Enseignante-

chercheur à l'université de Grenoble. retraitée. collaboratrice bénévole à l'Université.

• *Yolande Obadia*. Médecin. Directeur de l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur; chercheur associé à l'UMR Sciences Economiques & Sociales de la Santé et Traitement de l'Information Médicale (INSERM/IRD/Aix-Marseille Université), présidente de la Fondation de coopération scientifique Méditerranée Infection

• *Cécile Renouard*. Philosophe. Maître de conférences (philosophie) au Centre Sèvres et directrice du programme de recherche «Entreprises et développement des pays émergents» au sein de l'Institut Iréné de l'ESSEC.

• *Nathalie Ros*. Juriste. Professeur des Universités. Vice-Présidente du Conseil scientifique de l'Institut du droit économique de la mer (INDEMER) ; représentante de la France pour le Réseau européen d'experts sur les aspects juridiques

de la sécurité et de la sûreté maritimes.

• *Jean-Christophe Victor*. Géographe. Directeur scientifique du Lepac. Laboratoire d'Etudes Prospectives et Cartographiques

• *Marie-Christine Zelem*. Sociologue. Directrice du département de «sociologie et anthropologie» et responsable de la mission «développement durable» à l'Université de Toulouse II Le Mirail.

LISTE DES ORGANISMES DONT LA FONDATION EST MEMBRE

Organisations internationales

- Comité économique et social européen (Thierry Libaert)
- Commission nationale française pour l'UNESCO (Florence de Monclin)
- Observateur auprès de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- Union internationale de la conservation de la nature (UICN) (Cécile Ostria)

Organisations nationales

Organismes officiels

- Groupe ad hoc en attente du décret de mise en place du Conseil national de la transition écologique (Cécile Ostria)
- Conseil économique, social et environnemental (Anne de Béthencourt, André-Jean Guérin)
- Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité (Jean-Jacques Blanchon)
- Comité de suivi de la Stratégie Nationale de la Biodiversité (Jean-Jacques Blanchon)
- Comité national Observatoire national de la Biodiversité (Jean-Jacques Blanchon)
- Comité national Trame verte et bleue (Jean-Jacques Blanchon)
- Comité de suivi de la «Convention d'engagements pour le développement d'une hydroélectricité durable en cohérence avec la restauration des milieux aquatiques» (Jean-Jacques Blanchon)
- Conseil national de la mer et des littoraux (Jean-Jacques Blanchon)

Associations

- AFNOR (Thierry Libaert au Conseil d'administration/ André-Jean Guérin au comité de coordination et de pilotage de la normalisation)
- Association Fête de la nature (Florence de Monclin)
- Association française des trésoriers d'associations (AFTA) (Sylvie Marmol)
- Association France générosités (Aline Corazza)
- Centre français des fondations (Sylvie Marmol, André de Marco)

- Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (Florence de Monclin)
- Comité français de l'UICN (Cécile Ostria, Vice-présidente)
- Commission d'éducation et communication du Comité français de l'UICN (Claire O'Meara)
- Comité 21 (Astrid Heil)
- Décider ensemble (Charline Labuset)
- Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (Sébastien Galy).
- Orée (Jean-Jacques Blanchon)

Entreprises et organisations professionnelles

- Conseil de l'environnement d'EDF (Cécile Ostria, Alain Grandjean)
- Conseil paritaire de la publicité (instance de l'autorité de régulation des professionnels de la publicité) (Claire O'Meara)
- Comité d'orientation du Club NG'AD (Claire O'Meara)

Réseaux

- Association Groupe PAC 2013 (Amandine Lebreton)
- Réseau Climat & développement
- Réseau Rappel sur la précarité énergétique (Alexandra Luciani)
- Réseau Econav (Maxime André)
- Convention agriculture et rurale. ARC 2020 (Amandine Lebreton)

RAPPORT FINANCIER

2012

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan

1.2 Compte de résultat

1.3 Annexe

- 1.3.1 Faits significatifs de l'exercice
- 1.3.2 Changement des méthodes comptables
- 1.3.3 Règles et méthodes comptables
- 1.3.4 Situation fiscale de la Fondation
- 1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles
- 1.3.6 État des amortissements incorporels et corporels
- 1.3.7 État des immobilisations financières
- 1.3.8 État des valeurs mobilières de placement
- 1.3.9 État des provisions
- 1.3.10 État des créances et des dettes
- 1.3.11 Tableau de variation des fonds propres
- 1.3.12 Tableau de variation des fonds dédiés
- 1.3.13 Détail des produits de l'exercice
- 1.3.14 État des charges constatées d'avance
- 1.3.15 État des produits constatés d'avance
- 1.3.16 État des charges à payer
- 1.3.17 État des produits à recevoir
- 1.3.18 État des produits exceptionnels
- 1.3.19 État des charges exceptionnelles
- 1.3.20 État des engagements
- 1.3.21 Compte d'emplois des ressources et annexe
- 1.3.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/12 et autres informations
- 1.3.23 Contributions volontaires en nature pour l'année 2012

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 Actions et faits marquants de l'exercice

2.2 Comparaison du résultat 2012 avec le budget et analyse du résultat.

2.3 Rapport financier

2.4 Projets de la Fondation pour 2013

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan

En euros	Notes de l'annexe	au 31 décembre 2012			Au 31/12/2011
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	Note 1.3.5 et 1.3.6	480 093	349 443	130 650	107 617
Immobilisations corporelles	Note 1.3.5 et 1.3.6	3 722 908	1 285 528	2 437 380	2 543 039
Immobilisations financières	Note 1.3.7	87 468	45 500	41 968	86 918
Actif Immobilisé		4 290 469	1 680 471	2 609 998	2 737 574
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 1.3.10	3 615	0	3 615	23 920
Créances	Note 1.3.10	811 251	27 400	783 851	771 849
Valeurs mobilières de placement	Note 1.3.8	705 032	0	705 032	2 034 132
Disponibilités		1 042 245	0	1 042 245	356 853
Charges constatées d'avance	Note 1.3.14	222 630	0	222 630	222 252
Actif Circulant		2 784 773	27 400	2 757 373	3 409 005
Total Actif		7 075 242	1 707 871	5 367 371	6 146 579

Fonds associatifs sans droit de reprise	Note 1.3.11			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau	Note 1.3.11			2 166 660	2 198 790
Résultat de l'exercice	Note 1.3.11			-495 719	-32 130
Subventions d'investissement	Note 1.3.11			105 289	131 611
Fonds Propres				4 082 886	4 604 928
Fonds dédiés sur autres ressources	Note 1.3.12			106 000	116 301
Fonds Dédiés				106 000	116 301
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 1.3.10			219 131	223 111
Dettes fiscales et sociales	Note 1.3.10			356 962	460 425
Autres dettes	Note 1.3.10			187 642	249 282
Produits constatés d'avance	Note 1.3.15			414 750	492 532
Dettes				1 178 485	1 425 350
Total Passif				5 367 371	6 146 579

1.2 COMPTE DE RÉSULTAT

En euros	Notes de l'annexe	Exercice	Exercice 31/12/2011
Produits d'exploitation (I)		3 779 963	4 196 651
Ventes de marchandises	Note 1.3.13	2 487	5 437
Production vendue de biens et services	Note 1.3.13	14 118	7 705
Partenariats et subventions d'exploitation	Note 1.3.13	3 032 312	3 371 980
Reprises sur provisions et amortissements	Note 1.3.13	124 000	40 083
Dons et legs	Note 1.3.13	601 537	748 499
Produits divers	Note 1.3.13	5 509	22 947
Charges d'exploitation (II)		4 311 412	4 348 838
Autres achats et charges externes		1 298 688	1 334 556
Impôts, taxes et versements assimilés		59 736	198 755
Salaires et traitements		1 275 573	1 266 052
Charges sociales		857 884	694 833
Dotations aux amortissements		221 431	266 870
Dotations aux provisions		27 400	77 000
Subventions accordées par l'association		443 063	472 827
Autres charges		127 637	37 944
Résultat d'exploitation (I)-(II)		-531 449	-152 187
Produits financiers (III)		36 047	16 839
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	Note 1.3.13	36 047	16 839
Charges financières (IV)		45 500	0
Dotations aux amortissements et provisions	Note 1.3.9	45 500	0
Résultat financier (III)-(IV)		-9 453	16 839
Produits exceptionnels (V)		52 099	40 294
Sur opérations de gestion	Note 1.3.18	25 777	12 208
Sur opérations en capital	Note 1.3.18	26 322	28 086
Charges exceptionnelles (VI)		4 324	17 116
Sur opérations de gestion	Note 1.3.19	2 143	16 261
Sur opérations en capital	Note 1.3.19	2 181	855
Résultat exceptionnel (V)-(VI)		47 775	23 178
Impôts sur les bénéfices (1)	Note 1.3.8	12 893	0
Total des produits (I)+(III)+(V)		3 868 109	4 253 783
Total des Charges (II)+(IV)+(VI)		4 374 129	4 365 954
Solde Intermédiaire		-506 020	-112 171
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Note 1.3.12	116 301	196 342
- Engagement à réaliser sur ressources affectées	Note 1.3.12	106 000	116 301
Résultat de l'exercice		-495 719	-32 130
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Dons en nature	Note 1.3.23	422 429	304 900

(1) Impôt dû sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension.

1.3 annexe

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont le total est de 5 367 372 euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat déficitaire de 495 719 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

1.3.1 Faits significatifs de l'exercice

Aucun fait significatif sur l'exercice 2012

1.3.2 Changement des méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

1.3.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et 99.03, relatifs à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la Réglementation comptable.

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice.

Les durées de vies retenues sont les suivantes :

• <i>Immobilisations corporelles</i>	Matériel informatique
Terrain (Non Amortissable)	3 à 4 ans
Immeuble (siège social)	• <i>Immobilisations incorporelles</i>
40 ans	Logiciels informatiques
Agencements, installations de bureaux	12 mois
5 à 10 ans	Site Internet
Matériel et mobilier de bureau . . .	3 ans
5 à 10 ans	Base de données
	4 ans

La copropriété (à hauteur de 49%) du Bateau «*Fleur de Lampaul*» (FDL) est amortie sur 6 ans tenant compte de la valeur résiduelle à la date prévue de la cession de la quote part restante. Le solde de la subvention d'investissement étant repris selon les mêmes modalités.

b – Valeurs mobilières de Placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

e - Produits

Les produits sont constatés et enregistrés pour la partie se rattachant à l'exercice dès la signature des conventions de mécénat et des conventions de parrainage excepté en cas de clause suspensive.

f - Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées par les donateurs et faisant l'objet d'une convention sont mentionnées au compte de résultat. Le détail figure en annexe.

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.3.4 Situation fiscale de la Fondation

Les produits perçus par la Fondation étant exclusivement issus de convention de Mécénat, cette dernière n'est plus assujettie aux impôts commerciaux.

1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions Entrées	Cessions Sorties	Valeur brute Fin exercice
TOTAL	4 118 715	138 806	54 521	4 203 001
Immobilisations incorporelles	398 184	103 599	21 690	480 093
Logiciels	76 916	0	21 690	55 226
Marque <i>Fleur de Lampaul</i>	7 622	0	0	7 622
Site Internet	297 321	0	0	297 321
Base de données	16 325	103 599	0	119 925
Immobilisations corporelles	3 720 531	35 207	32 831	3 722 908
Siège Social (construction)	2 106 000	0	0	2 106 000
Terrain	234 000	0	0	234 000
Siège social	761 319	35 207	32 831	763 695
Agencement	347 515	7 594	0	355 109
Mobilier de bureau	115 380	0	0	115 380
Matériel informatique	287 404	27 613	32 831	282 186
Matériel vidéo	11 020	0	0	11 020
Matériel de transport	619 212	0	0	619 212
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i> (1)	619 212	0	0	619 212

1.3.6 État des amortissements incorporelles et corporelles

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions Entrées	Cessions Sorties	Valeur brute Fin exercice
TOTAL	1 468 060	221 431	54 520	1 634 970
Amortissements incorporels	290 566	80 565	21 690	349 442
Logiciels	76 915	0	21 690	55 225
Site Internet	213 651	73 070	0	286 721
Base de données	0	7 495	0	7 495
Amortissements corporels	1 177 494	140 866	32 831	1 285 528
Siège Social (construction)	309 465	52 650	0	362 115
Siège social	550 505	67 078	32 831	584 753
Agencement	207 197	36 776	0	243 974
Mobilier de bureau	86 219	7 564	0	93 784
Matériel informatique	246 328	22 478	32 831	235 976
Matériel vidéo	10 761	259	0	11 020
Matériel de transport	317 523	21 138	0	338 660
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i> (1)	317 523	21 138	0	338 660

(1) Copropriété à hauteur de 49%

1.3.7 État des immobilisations financières

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute Fin exercice
Immobilisations financières	86 918	2 500	1 950	87 468
• Immobilisations concernées				
Part Sociale Crédit Coopératif	183	0	0	183
Prêt au personnel	450	2 500	1 950	1 000
Prêts Association ENHNNH (1)	65 000	0	0	65 000
• Autres Immobilisations				
Dépôts et cautionnements (2)	21 285	0	0	21 285

(1) ENHNNH : Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

(2) Caution locaux (Titre Dexia) rdc Rue de l'Est. Plus-values latentes au 31/12/2012: 1 956 euros

1.3.8 État des valeurs mobilières de placement

en €	705 032
Crédit Coopératif EFI PERF C 3D (Sicav) (1)	194
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension (2)	53 719
ECOFI Contrat coopératif FCP (1)	252 342
Fonds Agir FNH (1)	100 277

(1) Plus values latentes au 31/12/2012: 3 190 euros

(2) Impôt dû sur intérêts courus de contrat de capitalisation Dexia epargne pension

1.3.9 État des provisions

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute Fin exercice
	124 000	72 900	124 000	72 900
Provision pour dépréciation immobilisation financière (1)	0	45 500	0	45 500
Provision pour créances douteuses	124 000	27 400	124 000	27 400

(1) 70 % sur prêt à l'ENHNNH

1.3.10 État des créances et des dettes

	Montant Brut	Provisions	Montant Net	A 1 an au plus	A plus d'1 an
ÉTAT DES CRÉANCES en €	1 124 965	72 900	1 052 065	989 768	62 297
Actif immobilisé	87 468	45 500	41 968	1 000	40 968
Prêts	66 000	45 500	20 500	1 000	19 500
Cautions loyers	21 285		21 285		21 285
Autres titres immobilisés	183		183		183
Actif circulant	814 867	27 400	787 467	787 467	
Avances et acomptes versés	3 615		3 615	3 615	
Clients et comptes rattachés	517 865	27 400	490 465	490 465	
<u>Autres créances</u>					
Personnel et comptes rattachés	4 699		4 699	4 699	
Etat - Subventions et produits à recevoir	77 681		77 681	77 681	
Débiteurs divers	93 000		93 000	93 000	
Produits à recevoir	118 006		118 006	118 006	
Charges constatées d'avance	222 630		222 630	201 301	21 329
ÉTAT DES DETTES en €	1 178 485		1 178 485	1 178 485	0
Fournisseurs et comptes rattachés	219 131		219 131	219 131	
Dettes fiscales et sociales	356 962		356 962	356 962	
Personnel et comptes rattachés	104 879		104 879	104 879	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	223 994		223 994	223 994	
Taxe sur la valeur ajoutée	0		0	0	
Autres Impôts, taxes et versements assimilés	28 089		28 089	28 089	
Autres dettes	187 642		187 642	187 642	
Produits constatés d'avance	414 750		414 750	414 750	

1.3.11 Tableau de variation des fonds propres

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	4 604 928	-495 719	26 322	4 082 887
Fonds associatif sans droit de reprise (1)	2 306 657	0	0	2 306 657
Subvention d'investissement Entreprises privées (2)	72 404	0	14 481	57 923
Subvention d'investissement Etat (2)	59 207	0	11 841	47 366
Report à nouveau (3)	2 198 790	0	32 130	2 166 660
Résultat comptable de l'exercice	-32 130	-495 719	-32 130	-495 719

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspond aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le conseil d'administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH.

Fonds associatifs par année de constitution :	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	0	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	0	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	0	2 206 657
2010	2 206 657	100 000	2 306 657
2011	2 306 657	0	2 306 657

(2) Subventions obtenues pour financer la restauration du bateau Fleur de Lampaul. Elles correspondent aux financements obtenus tant d'entreprises privées que de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le bateau étant classé monument historique. Ces subventions sont amorties au rythme de l'amortissement de la copropriété du bateau (dont 51 % des parts du bateau ont été cédées en 2010).

(3) Affectation du résultat comptable de l'exercice 2011.

1.3.12 Tableau de variation des fonds dédiés

en €	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31/12/2012
	116 301	116 301	106 000	106 000
Fonds Solidarité SUD (1)	37 301	47 301	40 000	40 000
Fonds dédiés programme Alimentation (1)	79 000	69 000	66 000	66 000

(1) En 2011 sur le fonds dédié au programme Alimentation, 10 000 euros ont été affectés aux soutiens à l'international gérés dans le cadre du fonds Solidarité Sud. Ces projets soutenus répondaient à la thématique Alimentation à un niveau International.

1.3.13 Détail des produits de l'exercice

	2012		2011
Produits de l'exercice avec reprise sur fonds dédiés (en euros)		3 984 410	4 450 125
Produits de l'exercice		3 868 109	4 253 783
Ventes de marchandises		2 487	5 437
Productions vendues de biens et services		14 118	7 705
Prestations de service (dont séminaires)	8 238		1 825
Prestations <i>Fleur de Lampaul</i>	5 880		5 880
Partenariat et subventions d'exploitation		3 032 312	3 371 980
Produits de mécénat	2 747 577		3 027 217
Produits de parrainage	10 000		40 000
Subventions d'exploitation	274 735		304 763
Dons et legs		601 537	748 499
Produits divers de gestion courante		5 509	22 947
Produits financiers		36 047	16 839
Produits exceptionnels		52 099	40 294
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	25 777		12 208
Subventions d'investissement	26 322		26 322
Produits exceptionnels divers	0		1 764
Reprises sur provisions		124 000	40 083
Reprises sur fonds dédiés		116 301	196 342

1.3.14 État des charges constatées d'avance

en €	222 630
Fonds Solidarité sud (dotations)	131 710
Prestations de service	40 596
Locations	25 366
Subventions versées	3 750
Abonnements	826
Maintenances	11 712
Insertions	3 449
Assurances	2 266
Cotisations	2 572
Divers	383

1.3.15 État des produits constatés d'avance

en €		414 750
Subventions		30 095
Conventions de mécénat		384 655

1.3.16 État des charges a payer

en €		216 217
Factures non parvenues		37 935
Dettes fiscales et sociales		178 282

1.3.17 État des produits à recevoir

en €		171 185
Dons manuels se rapportant à 2012		45 398
Legs se rapportant à 2012		42 999
Produits à recevoir divers		29 609
Intérêts courus		53 179

1.3.18 État des produits exceptionnels

en €		52 099
Quote-part subvention d'investissement		26 322
Produits à recevoir sur exercice antérieur		25 777

1.3.19 État des charges exceptionnelles

en €		4 325
Charges exceptionnelles sur exercice		2 181
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur		2 143

1.3.20 État des engagements

en milliers d'euros	Montant total	Montant à - 1 an	Montant à + 1 an et - 5 ans
Engagements reçus	3 018	1 918	1 100
Conventions de mécénat	2 988	1 888	1 100
Subventions	30	30	0
Engagements donnés	205	144	61
Associations partenaires	30	16	14
Soutiens à l'International	143	122	21
Crédit bail en cours	32	7	26

1.3.21 Compte d'emplois des ressources en K€ et annexe

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1)		0
1- MISSIONS SOCIALES (répartition en note 1 et note 2)			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T2)		601
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
	2 266	375	• Dons manuels non affectés	487	
	218	25	• Dons manuels affectés	71	
			• Legs et autres libéralités non affectés	43	
			• Legs et autres libéralités affectés	0	
			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
1.2 Réalisées à l'étranger					
	217	2			
	208				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	2 756	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	351	55	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	275	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	179	28	4 - AUTRES PRODUITS	110	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	861	116			
(T3)	601				
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	4 300		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	3 742	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	73		II - REPRISES DES PROVISIONS	124	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	106		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	116	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (T4)	0	
V - TOTAL GÉNÉRAL	4 478		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	496	
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)		0	VI - TOTAL GÉNÉRAL (T2+T4)	4 478	601
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)		0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		601	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		601
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE					
Missions sociales	422		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	422	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	422		Total	422	

Note 1: Répartition de la mission sociale par projet

En K€	Actions réalisées directement	Versements à d'autres organismes
1- MISSION SOCIALE	2 483	426
1.1 Réalisées en France	2 266	218
Think tank, laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique	1 115	43
- Think tank global	315	
- Suivi des politiques publiques		
Débat sur la Transition Energétique	97	
Politiques biodiversité	50	
Fiscalité écologique	102	
Politique agricole commune (PAC 2013)	76	3
Financer la transition écologique	91	
- Prospective et propositions sur la transition		
Démocratie écologique	99	
Economie et biodiversité	73	17
Précarité énergétique	62	5
Restauration collective responsable	96	18
Politique agricole et liens Nord Sud	54	
Soutien national	681	175
Soutiens, réseau et démultiplication des projets de terrain national	355	90
Education à l'environnement (Ecole Nicolas Hulot)	63	80
Bénévolat Nature	263	5
Campagnes de sensibilisation et de mobilisation	470	
Campagne «l'énergie c'est mon choix»	372	
Préparation Campagne 2013	98	
1.2 Réalisées à l'étranger	217	208
Fonds Solidarité SUD	217	208

Note 2: Répartition de la mission sociale par axes thématiques et transthématiques

En K€	Actions réalisées directement	Versements à d'autres organismes
1- MISSION SOCIALE	2 483	426
1.1 Réalisées en France	2 266	218
Alimentation durable et solidaire	324	60
Biodiversité et territoires	387	52
Climat et économies d'énergie	633	26
Education à l'environnement (Ecole Nicolas Hulot)	63	80
Think tank, Laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique	504	
Soutien national	355	
1.2 Réalisées à l'étranger	217	208
Fonds Solidarité sud	217	208

COMMENTAIRES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2012

Le compte d'emploi des ressources présente l'ensemble des missions sociales de la FNH.

Les emplois

La Fondation réalise sa mission principalement en France mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou par des versements à d'autres organismes.

Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes pour la réalisation des actions. Afin de suivre au mieux les coûts des différentes actions menées par la Fondation et dans un souci de transparence, elle a mis en place à sa création une comptabilité analytique et un suivi des temps des salariés. Ainsi, les frais de personnel et de structure sont affectés précisément en fonction des heures passées et déclarées par salarié pour chaque projet. Les frais indirects liés à la réalisation des projets tels que la communication, les actions de mobilisation, le site Internet, les relations extérieures sont affectés aux missions sociales proportionnellement au temps passé par projet.

1- Missions sociales

Missions sociales par projet (note 1)

Think tank global

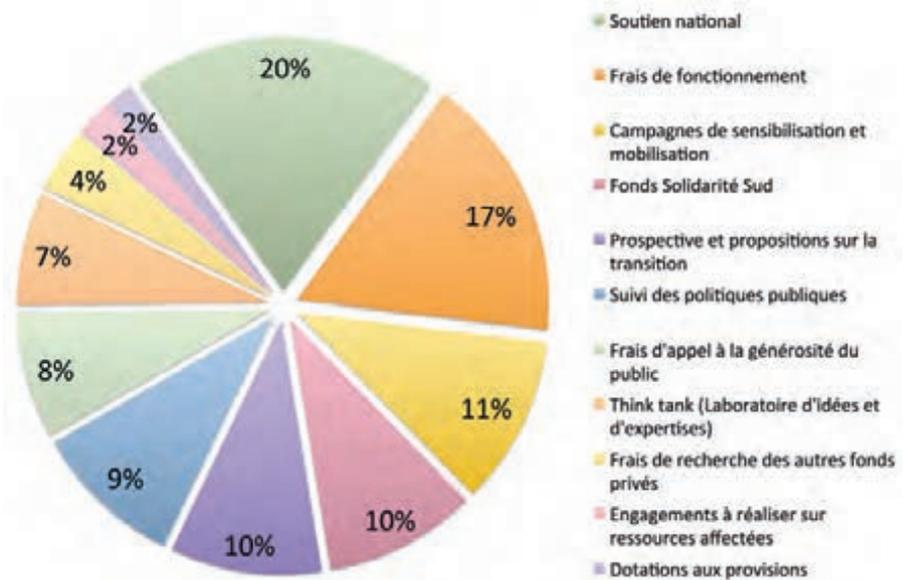
L'activité de think tank ou laboratoires d'idées innovantes consiste en l'élaboration de propositions portées dans le débat public afin de faire émerger un projet de société novateur et porteur d'esérance.

Suivi des politiques publiques

Débat sur la transition énergétique

En 2012, la Fondation Nicolas Hulot s'est fortement mobilisée sur le sujet de l'énergie. Elle a ainsi préparé le débat qui s'est tenu lors de la conférence environnementale de 2012 en organisant une série de rencontres en amont. Ces rencontres ont permis de réunir un certain nombre d'acteurs (entreprises, associations et syndicats) de discuter et de proposer des mesures pertinentes et crédibles permettant de répondre aux questions sociétales et environnementales dans le domaine de l'énergie. L'ensemble de ces propositions a été ensuite présenté lors d'une conférence organisée au mois d'octobre. La FNH a par ailleurs suggéré une série d'orientations possibles pour ce débat crucial à travers la publication d'un document intitulé *Pour une construction collective des choix énergétiques en France*, qui place le citoyen au cœur de la réflexion collective. Le débat a finalement été lancé en fin d'année 2012.

Emploi des ressources 2012



Politiques biodiversité

En 2012, La Fondation a suivi de près les travaux du gouvernement sur la gouvernance de la biodiversité et la relance du projet d'Agence de la Biodiversité. Cette agence permettrait d'étendre les mesures préservant la biodiversité en France, avec notamment une meilleure gestion des zones Natura 2000, le renforcement des continuités écologiques vertes et bleues, ainsi que la création de nouveaux parcs naturels régionaux. La FNH s'est également engagée au sein du Comité National de la Convention pour l'hydroélectricité durable, avec comme principal marqueur de réussite la fin d'exploitation de deux barrages sur la Sélune, permettant d'envisager le retour du Saumon Atlantique sous les meilleurs auspices. Enfin, dans le domaine marin, la Fondation a été nommée membre du Conseil National de la Mer et des Littoraux et elle a suivi avec particulièrement d'attention deux projets d'exploration offshore d'hydrocarbure, en Guyane et en Méditerranée.

Fiscalité écologique

En 2012, et en collaboration avec le Réseau Action Climat, la FNH a organisé la campagne *Stop aux subventions à la pollution* avec deux principaux axes de réflexion : la suppression des niches fiscales et le développement de nouveaux outils en terme de fiscalité écologique. Cette campagne a recueilli 10 000 signatures, et les propositions de cette campagne ont été présentées auprès des parlementaires.

Politique agricole commune (PAC 2013)

Cela fait maintenant plusieurs années que la FNH réfléchit à la mise en place, en collaboration avec le groupe PAC 2013, d'une politique agricole commune plus juste, plus écologique et plus solidaire. Au niveau européen, la Fondation s'est donc associée à la Convention Agricole et Rurale (ARC 2020) rassemblant une centaine d'acteurs de la société civile européenne travaillant sur ce sujet et portant plusieurs propositions susceptibles de permettre l'avènement d'une PAC plus respectueuse de l'Homme et de l'Environnement.

Financer la transition écologique

En 2012, la FNH a organisé, en collaboration avec l'Université Paris Sud, un colloque sur le financement public de la transition écologique et a participé à de nombreuses conférences portant sur ce sujet. Elle a également mené un travail sur les réformes nécessaires du secteur bancaire et financier dans le but de mettre en place une nouvelle orientation des fonds privés en faveur de cette transition. La FNH a plaidé pour une reprise en main démocratique des systèmes financiers à travers six mesures phares. Enfin, elle a suggéré avec force et conviction, lors de la conférence environnementale, que la Banque publique d'investissement devienne la banque de la transition écologique.

Prospective et propositions sur la transition

Démocratie écologique

Que ce soit à l'occasion du débat sur la transition énergétique ou de la conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique d'Hyderabad, la FNH s'est fortement mobilisée en 2012 pour que le citoyen ne soit pas qu'un simple spectateur de ces réflexions, mais soit au contraire un véritable acteur à part entière. C'est ainsi dans cette perspective que la FNH a travaillé à la rédaction d'une étude sur les outils innovants de la démocratie participative, qui permet de faire un état des lieux comparé et illustré des différents outils déjà existant ou en voie d'expansion.

Economie et biodiversité

En 2012, La FNH a été partie prenante d'une série de groupes de travail sur ces questions. Ces différentes participations ont abouti à la publication de l'étude *Biodiversité et économie : des clefs pour comprendre*. La FNH est également intervenue au Salon des Métiers et des Professionnels de l'Écologie et a porté des amendements sur le projet de loi de finances 2013 pour que la fiscalité prenne davantage en compte la biodiversité.

Précarité énergétique

Depuis 2010, la FNH se mobilise au sein du réseau RAPPEL regroupant près de 400 structures de terrain œuvrant contre la précarité écologique. Cette activité se traduit par de nombreuses propositions résultant d'une concertation commune. Par ailleurs, afin de contribuer à une meilleure définition de la précarité énergétique, la FNH a lancé une étude sur les conséquences de celle-ci sur la mobilité afin de mieux les prendre en considération et d'imaginer de nouvelles solutions.

Restauration collective responsable

Considérant que la restauration collective (écoles, collèges, lycées) représente à elle seule une quantité considérable de denrées alimentaires commandées et consommées chaque jour en France et en Europe, la FNH concentre ses efforts et ses propositions sur ce secteur. Dans cette optique, elle a donc organisé, début d'année 2012, trois journées régionales sur ce thème, dans le but de mettre en place des outils nationaux permettant de développer des pratiques responsables dans ce domaine.

Politique agricole et lien Nord Sud

Cette question a été étudiée par un groupe de travail mené par Marc Dufumier, qui rendra ses travaux au cours de l'année 2013.

Soutien national

Soutien, réseau et démultiplication des projets de terrain

L'objectif de la politique de soutien de la FNH est d'apporter une aide financière, méthodologique et logistique à des acteurs de terrains qui, partout sur le territoire national, œuvrent de manière concrète à la mise en place de projets en faveur du bien être de l'homme et de l'environnement. En 2012, 26 projets ont été soutenus, pour des montants situés entre 300 et 5000 euros. 2012 a aussi été marquée par le soutien apporté, pour la toute première fois, à des projets localisés dans les territoires d'outre-mer. Parmi 24 demandes, la FNH a soutenu 9 projets pour des montants situés entre 500 et 2900 euros. La FNH s'attache particulièrement à encourager les initiatives favorables à l'Homme et la Nature, et ce notamment à travers son réseau de 9 associations partenaires. En 2012, le montant total des aides a ainsi atteint 45000 euros et a permis de développer des actions phares sur d'autres territoires.

Éducation à l'environnement (Ecole Nicolas Hulot)

Situé à Branféré dans le Morbihan, l'école Nicolas Hulot est un lieu qui privilégie l'éducation à l'environnement. Elle sensibilise le grand public à des thématiques naturalistes en rapport avec la préservation de la biodiversité ainsi que le développement durable. Unique en France, elle bénéficie d'un parc animalier et d'une infrastructure permettant un hébergement sur place. En 2012, l'Ecole Nicolas Hulot a accueilli 14 913 enfants et 154 387 visiteurs associés au programme grand public. Elle a aussi formé 70 adultes dans le cadre de journées spécialisées.

Bénévolat Nature

La plateforme *J'agis pour la nature* dont la FNH est à l'origine a connu une progression de 24% de ses inscriptions, portant ainsi à 101 le nombre de bénévoles impliqués. En 2012, afin de promouvoir le bénévolat nature à plus grande échelle, la Fondation est partie à la rencontre de collectivités territoriales et d'entreprises, via les Programmes Participatifs de Territoire (PROPATER). La FNH a aussi participé, en partenariat avec le Muséum

National d'Histoire Naturelle de Paris, à la création du *Collectif National Sciences Participatives Biodiversité* qui a pour objectif de structurer et d'organiser une identification opérationnelle des sciences participatives en France et d'assurer un rôle de relai auprès des institutions.

Campagnes de sensibilisation et mobilisation

Campagne «L'énergie c'est mon choix»

2012 a été placée sous le signe de l'énergie, avec notamment la tenue d'une Conférence Environnementale ouverte par le président de la République. La FNH a quant à elle lancé une campagne intitulée *L'énergie c'est mon choix*, qui a donné lieu au développement d'un site Internet, ainsi qu'un jeu concours intitulé *La fabrique des cadeaux énergétiques*, à destination des internautes. Ces outils avaient pour objectifs principaux de sensibiliser et d'informer le public sur cette question primordiale que sont l'énergie et nos manières de la consommer.

Préparation campagne 2013

En 2012, la FNH, en collaboration avec le groupe PAC 2013, a préparé sa nouvelle campagne de sensibilisation intitulée *I Field Good*. Cette campagne se donne pour objectif d'orienter la prochaine réforme de la PAC vers un système d'aide plus juste, plus écologique et plus responsable. La campagne a été lancée début 2013.

Fond de Solidarité sud

Le Fond de Solidarité de sud est destiné à soutenir des projets en faveur de l'homme et de la nature en Afrique, en Asie du Sud Est et en Amérique Latine. Le soutien est valable pour une durée de 2 ans. En 2012, 5 nouveaux projets ont été soutenus, pour des montants compris entre 1300 euros à 15 000 euros.

Missions sociales par axes thématiques et transthématiques (note 2)

Les actions de la Fondation s'organisent autour de 3 axes thématiques : Alimentation durable et solidaire - biodiversité et territoires - climat et économies d'énergie et de 3 axes transthématiques : éducation à l'environnement - Think tank - soutien national et international.

Pour chacune des thématiques, la FNH développe 3 type d'action : 1) construction et portage de propositions pour la réforme des politiques publiques - 2) soutien aux actions de terrains développées par les structures associatives (en France et dans les pays du sud) - 3) information et sensibilisation des citoyens.

Les axes transthématiques, regroupent les projets qui couvrent un champs plus large qu'une thématique spécifique, comme les actions liées à l'éducation à l'environnement, ou le soutien à des projets de terrain qui prennent en compte aussi bien la préservation des ressources naturelles que l'amélioration des conditions de vie des populations concernées. Les questions de gouvernance, de démocratie participative ou encore d'économie ou de finance sont traitées de façon transversales dans le cadre du think tank.

2 - Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings de collecte à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation, des mailings papier et frais de gestion des dons. Envoi d'une newsletter bimensuelle dédiée aux donateurs. Mise en place d'un nouvel espace personnel internet dédié aux donateurs (mise à jour des coordonnées, gestion des abonnements, des centres d'intérêts et des reçus fiscaux).

Frais de recherche des autres fonds privés

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat. Structuration d'un pôle développement permettant la création d'un nouvel axe de diversification des ressources.

3 - Frais de fonctionnement

Frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent de la direction générale et des services administratifs et financiers. Sont incluses les créances irrécouvrables des exercices antérieurs du mécénat d'entreprise non reçu.

4 - Dotations aux provisions (II du CER)

Provision passée pour couvrir un risque de créances irrécouvrables.

5 - Engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit de fonds dédiés à des projets qui seront réalisés en 2013.

Les ressources permettent de réaliser les projets décrits ci-dessus

Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat

1 - Ressources collectées auprès du public

Les dons proviennent des retours d'e-mailings envoyés à notre communauté, mailings papier auprès des donateurs n'ayant pas d'adresse e-mail.

Les dons et legs manuels affectés sont employés selon les souhaits des donateurs. Néanmoins peu de donateurs demandent l'affectation de leur don. Les dons perçus non affectés par le donateur dans l'année sont répartis intégralement par missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement en fonction des besoins de financement.

2 - Autres fonds privés

Ils proviennent essentiellement du mécénat d'entreprise avec différents niveaux d'engagement.

Le partenaire fondateur est le plus haut niveau d'engagement auprès de la Fondation, il soutient toutes les actions de la Fondation. Ils sont au nombre de deux : L'Oréal et TF1. Les partenaires thématiques soutiennent l'un des trois programmes thématiques : Climat et économie d'énergie, Alimentation durable et solidaire, Biodiversité et territoires. Ils sont au nombre de dix : Bouygues Telecom, Cora, d'Aucy, Duracell, First Solar, Ibis, Lesieur, SNCF, Véolia Environnement et Vinci Autoroutes.

Le Collège des PME soutient l'ensemble des actions de la Fondation et comprend sept sociétés : April international, Durieu, Magic Recycle, Megaman, Sobac, Styl-Pack, Valoplast.

Les partenaires opérationnels : ils financent des actions ou des projets ponctuels. En 2012, ils sont au nombre de neuf : Autoroutes du Sud de la France (ASF), la Caisse des dépôts et consignation, la Fondation Carasso, Electricité de France (EDF), la Fondation de France, Humanité et Biodiversité, Réseau ferré de France (RFF), Réseau de transport d'électricité (RTE), la SNCF.

3 - Subventions et autres concours publics

La Fondation reçoit des subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles sont versées par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, et de l'Energie – le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie – le Conseil Régional d'Ile de France, le Conseil Régional Rhône Alpes. Elles sont toutes affectées à des projets.

4 - Autres produits

Produits financiers : produits de placements sans risque présentant une garantie en capital, ils servent

à financer une partie des frais de fonctionnement,

Ventes de produits et services : organisation de séminaires sur le thème de l'énergie.

Produits exceptionnels sur exercices antérieurs, subvention d'investissement, produits divers de gestion courante.

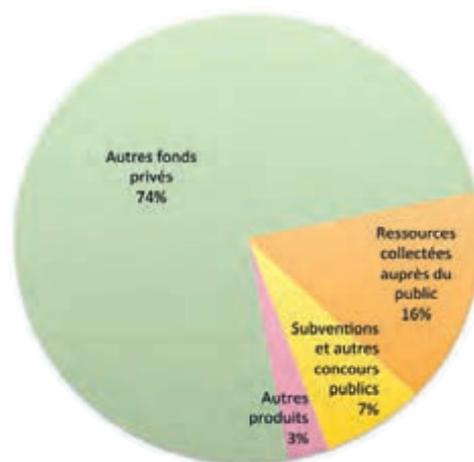
5 - Reprise des provisions

Reprise d'une provision pour créances douteuses en 2011, passée en perte sur l'exercice 2012.

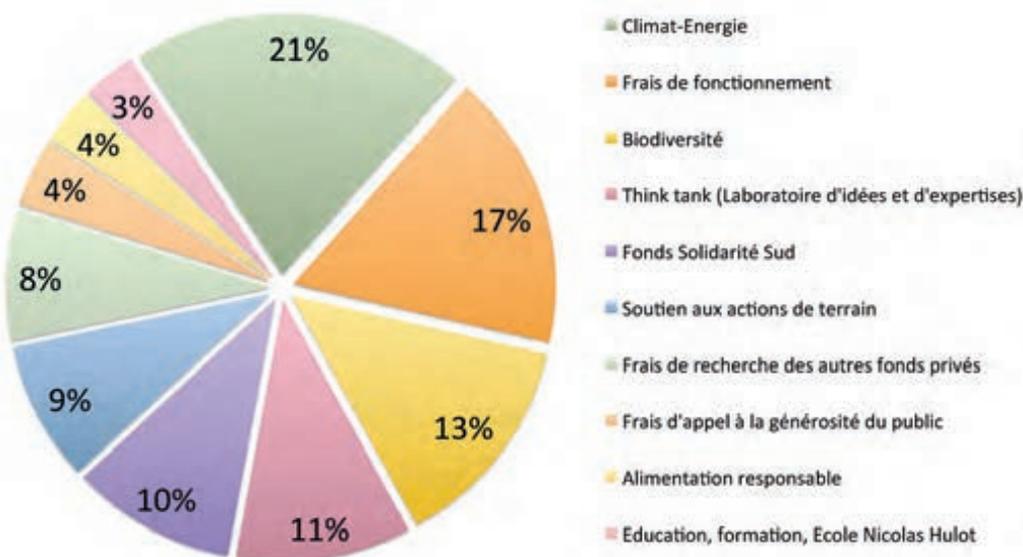
6 - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Il s'agit des fonds dédiés reçus en 2011 utilisés en 2012.

Provenance des ressources 2012



Emplois des dons 2012



1.3.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2012 et autres informations

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	15	14
Employés	16	17
Apprentis	0	0
Total	31	31

La Fondation a accueilli six stagiaires et deux services civique au cours de l'année 2012.

Au 31 décembre 2012, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation (DIF) est de 2067 heures.

1.3.23 Contributions volontaires en nature pour l'année (en milliers d'euros)

Etat des dons en nature mentionnés en bas du compte de résultat (faisant l'objet d'une convention)	422
Bouygues télécom	144
CGI	136
CLM BBDO	122
Sogec Datamark	20

Bénévoles : les contributions des personnes intervenues bénévolement en 2012 pour aider la Fondation ne sont pas valorisées.

Le bénévolat est ponctuel et n'a pas été significatif en 2012.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 ACTIONS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Politiques publiques générales nationales et internationales

- Publication du document *Vers une sortie de crises ?* reprenant les principales propositions de la Fondation dans toutes les thématiques à l'occasion des élections présidentielles 2012.
- Présence de la Fondation dans les négociations de RIO+20 et publication à cette occasion du document *Rio+20 : Le développement durable à l'heure du bilan.*
- Participation à toutes les tables rondes de la conférence environnementale.

Débat national sur la transition énergétique

- Campagne *L'Energie c'est mon choix* pour mobiliser les citoyens autour des enjeux énergétiques et les préparer au futur débat.
- Organisation d'un cycle de séminaires permettant de réunir les parties prenantes de l'énergie (entreprises, associations et syndicats) pour tester et améliorer les propositions de la Fondation en vue du débat national.
- Organisation d'un colloque en fin d'année pour présenter les propositions de la Fondation pour le débat national sur la transition énergétique. Ces propositions

sont détaillées dans le document *Construire la transition énergétique.*

- Publication du document *Pour une construction collective des choix énergétiques en France*, avec le souci de replacer le citoyen au cœur du processus du débat national.

Politiques biodiversité

- Suivi des travaux du gouvernement sur la gouvernance de la biodiversité et la relance du projet d'Agence de la Biodiversité.
- Poursuite de l'engagement au sein du Comité National de la Convention pour l'hydroélectricité durable.
- Implication au sein du Conseil National de la Mer et des Littoraux, en tant que nouveau membre.

Fiscalité écologique

- En collaboration avec le Réseau Action Climat, organisation de la campagne *Stop aux subventions à la pollution* avec deux principaux objectifs : suppression des niches fiscales et développement de nouveaux outils en terme de fiscalité écologique.
- Proposition au gouvernement lors de la conférence

environnementale de créer une commission pour la fiscalité écologique en vue des lois de finances. La commission a été lancée en décembre. La Fondation en est membre.

Politique agricole commune

- Collaboration avec le groupe PAC 2013 et concertation autour du portage de propositions permettant le développement d'une agroécologie à l'échelle européenne.
- Association avec la Convention Agricole et Rurale (ARC 2020) rassemblant une centaine d'acteurs de la société civile européenne.

Financer la transition écologique

- Organisation, en collaboration avec l'Université Paris Sud, d'un colloque sur le financement public de la transition écologique.
- Travail sur les réformes nécessaires du secteur bancaire et financier dans le but de mettre en place une nouvelle orientation des fonds privés en faveur de la transition écologique.
- Proposition lors de la conférence environnementale pour que la Banque Publique d'Investissement (BPI) devienne la banque de la transition écologique. Cette proposition ayant été retenue, la Fondation a été auditionnée par les députés pour qu'elle soit bien retransmise dans le projet de loi créant la BPI.

Démocratie écologique

- Mobilisation de la FNH à l'occasion du débat sur la transition énergétique ou de la conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique d'Hyderabad en faveur d'une meilleure implication du citoyen au cœur de ces processus de concertation.
- Publication du document *Démocratie écologique, l'environnement au cœur de la citoyenneté et des institutions* résumant les principales propositions du livre collectif *Pour une 6^e république écologique*.
- Rédaction d'une étude sur les outils innovants de la démocratie participative (à paraître en 2013).

Economie et biodiversité

- Implication de la FNH dans de nombreux groupes de travail.
- Rédaction et publication de l'étude *Biodiversité et économie : des clefs pour comprendre*.

Précarité énergétique

- Soutien financier et participation au comité de pilotage du réseau RAPPEL regroupant près de 400 structures de terrain œuvrant contre la précarité énergétique.
- Réalisation d'une étude sur le lien entre précarité énergétique et mobilité afin d'imaginer des solutions (à paraître en 2013).

Restauration collective responsable

- Organisation, fin 2011 - début 2012, de trois journées régionales sur ce thème.
- Réalisation des synthèses de ces trois journées ainsi que des recommandations au niveau national.
- Réalisation d'outils nationaux (plateforme web, outil d'évaluation) permettant de développer des pratiques responsables dans le domaine de la restauration collective. Ces outils seront rendus publics en 2013.

Politique agricole et lien Nord Sud

- Mise en place et animation d'un groupe de travail (à paraître en 2013).
- Participation à l'étude *Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables*, dans le cadre du groupe de travail désertification (à paraître début 2013).

Soutien, réseau et démultiplication des projets de terrain national et international

- les projets de terrain soutenus financièrement par la Fondation sont au nombre de :
 - 26 en France métropolitaine (300 et 5000 €).
 - 9 dans les départements d'outre-mer (500 et 2900 €).
 - 5 dans le cadre du Fonds Solidarité sud (1300 et 15000 €).
- Développement d'une aide spécifique pour des projets dans les territoires d'outre-mer.

- Accompagnement de la démultiplication de projets innovants issus du réseau d'associations partenaires sur le territoire national.

Education à l'environnement / Ecole Nicolas Hulot

- 14913 enfants accueillis
- 154387 visiteurs associés au programme grand public

Bénévolat Nature

- 101 structures impliquées sur *J'agis pour la nature*. Augmentation de 24% des inscrits sur la plateforme.
- Initiation des Programmes Participatifs de Territoire (PROPATER).

Préparation campagne 2013

Conception de la nouvelle campagne de sensibilisation *Field Good* en collaboration avec le groupe PAC 2013, pour une agriculture d'avenir plus juste, plus écologique et plus solidaire.

Nouvelle base de données

Développement et mise en place d'une base de données marketing : outil permettant d'améliorer la gestion des relations avec les donateurs et la communauté de la Fondation et d'augmenter la collecte.

Contrôle de la Cour des comptes

A l'issue de deux ans d'audition, la Cour des comptes a rendu son rapport en octobre 2012 sur l'utilisation par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, des dons collectés, du mécénat et des subventions publiques, sur les exercices de 2005 à 2010. La Cour des comptes reconnaît sans ambiguïté que : « la Fondation a respecté globalement la réglementation relative aux comptes d'emploi de ces ressources et que l'emploi de ces produits a été conforme aux objectifs poursuivis. »

Changement de Statuts

Les statuts ont été modifiés par l'arrêté du Ministère de l'intérieur le 26 octobre 2012. Leur mise en application est intervenue en 2013.

2.2 COMPARAISON DU RÉSULTAT 2012 AVEC LE BUDGET ET ANALYSE DU RÉSULTAT

Comparaison avec le budget

Les comptes 2012 font apparaître un déficit de 495 719 euros, tel qu'il était prévu au budget révisé voté au Conseil d'Administration du 11 décembre 2012

(Keuro)	Budget (1)	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé (2)	Ecart (2) – (1)
Produits	3 723	3 868	116	3 984	261
Charges	4 209	4 374	106	4 480	271
Solde	- 486	- 506	10	- 496	- 10

Écart sur les produits

L'écart provient principalement des éléments suivants :

- Dons reçus supérieurs à ceux envisagés dans le budget prévisionnel.
- Convention de partenariat signée en fin d'année.

Écart sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Passation par prudence d'une provision pour dépréciation d'une partie du prêt accordé en 2004 à l'association Ecole Nicolas Hulot,
- Frais de migration des serveurs de la Fondation passés en charge alors qu'il était prévu au budget de les amortir sur 3 ans.

Détail du résultat d'exploitation de l'exercice 2012

Les produits d'exploitation de l'exercice, soit 3 780 K€ hors fonds dédiés, ont baissé de 416 K€, soit 10% environ par rapport à 2011. Ils s'analysent comme suit :

K€	2012	2011
mécénat	2 747	3 027
dons et legs	602	748
subventions diverses	275	305
parrainage	10	40
produits et prestations de services vendus	17	13
produits divers de gestion courante	5	22
Reprises sur provision	124	40

Les charges d'exploitation de l'exercice, soit 4 311 K€ hors engagements sur fonds dédiés, ont baissé de 37 K€, soit 1% par rapport à 2011.

Le résultat d'exploitation ressort négatif à 531 K€ contre un résultat négatif de 152 K€ pour 2011. Le résultat net de l'exercice est déficitaire de 496 K€ contre un déficit de 32 K€ pour 2011 et ceci après prise en compte d'un montant 10 K€ de fonds dédiés disponibles contre 80 K€ en 2011.

Les dons en nature sont enregistrés en bas de compte de résultat pour un montant de 422 K€.

2.3 RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier soumis à l'approbation du Conseil d'Administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2012, présentés selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe.

L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier présente le compte d'emploi des ressources et ses commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2013, arrêté par le bureau, a été approuvé par un Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2012. Il comporte 4 137 K€ de produits et 4 365 K€ de charges et fera l'objet d'un rectificatif au cours de l'exercice 2013.

2.4 PROJETS DE LA FONDATION POUR 2013

La Fondation poursuit ses actions de mobilisation, de prospective, de lobbying d'intérêt général, et de soutien autour de trois thématiques (Alimentation durable et solidaire, Biodiversité et territoires, Climat-économie d'énergie) et deux axes transversaux (finance/économie et démocratie).

Lancement de la campagne *I Field Good*

À l'occasion de la réforme de la PAC, en juin 2013, la Fondation Nicolas Hulot lance un nouveau plaidoyer en faveur d'une agriculture d'avenir plus juste, plus écologique, et plus solidaire.

À travers les portraits croisés de 4 agriculteurs (3 en Europe et une au Cameroun), la FNH met en lumière les alternatives crédibles qui permettent de voir l'agriculture sous un nouveau jour.

Cette campagne, lancée en début d'année 2013, est accompagnée d'un site Internet dédié, où des contenus pédagogiques originaux sont à disposition des internautes. Des conférences sont organisées dans 5 écoles d'agronomie (Paris, Nancy, Toulouse, Montpellier et Rennes), afin de porter le débat et les propositions de la FNH à la disposition du public, et de placer le citoyen au cœur du processus de concertation. Enfin, une pétition est aussi lancée, et sera portée à la connaissance des pouvoirs politiques lors de la réforme de la PAC, en juin 2013.

Lancement du Think tank de la Fondation

En janvier 2013, la Fondation Nicolas Hulot lance son Think tank. Il s'agit d'un véritable laboratoire d'idées pour une transition écologique de notre société. Cet organe consultatif aux multiples compétences a pour principales missions le suivi des politiques publiques, la mise en place d'une démocratie écologique, et le financement d'initiatives porteuses d'espoir pour l'avenir.

Sa méthodologie de travail repose sur un processus de lobbying d'intérêt général auprès des décideurs politiques et économiques. Le Think tank est aussi destiné à s'enrichir des opérations de mobilisation citoyenne que mène la Fondation, ainsi que de la représentativité que celles-ci engendrent. Un grand nombre de missions sociales réalisées en 2012 par la FNH sont ainsi en relation directe avec l'activité de Think tank.

Le Think tank de la Fondation Nicolas Hulot se donne pour ambition de devenir une référence européenne dans le domaine social et environnemental.

Les Nouveaux statuts

Les principales modifications statutaires sont les suivantes :

- Retour au nom d'origine « Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ».
- Nouvelle composition du Conseil d'Administration avec un commissaire du gouvernement qui comprendra 12 membres : 4 au titre du collège des membres fondateurs, 5 personnalités qualifiées, 3 au titre du collège des amis de la Fondation (donateurs).
- Création du Conseil scientifique qui prend la suite du Comité de Veille Ecologique. Il regroupe 36 experts de haut niveau.
- Actualisation de la mission sociale et des moyens d'action de la Fondation.
- Nouveau règlement intérieur ; il prévoit la création du comité consultatif des donateurs.

Innovation en terme de gouvernance : le Comité consultatif des donateurs

- Election, en début d'année 2013, du comité consultatif des donateurs. Les donateurs les plus anciens et les plus fidèles ont pu voter pour être représentés par 10 d'entre eux au sein de la Fondation.
- 3 donateurs, élus par le comité consultatif des donateurs, constituent le collège des amis de la Fondation Nicolas Hulot, et siègent au Conseil d'Administration.



**Fiduciaire
Expertises
Conseils**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation pour la Nature et l'Homme, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 1.3.21 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée s'agissant notamment des règles relatives à :

- la détermination du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice,
- l'application des clés de répartition des charges directes et indirectes entre les différentes lignes des emplois,
- les règles d'affectation des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice aux emplois.

Nous avons également vérifié que ces modalités sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 11 juin 2013

FIDUCIAIRE EXPERTISES CONSEILS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris


Jean-François MAGAT



**Fiduciaire
Expertises
Conseils**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Avec le Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement, membre de votre Conseil d'Administration

Pour l'année 2012, votre Fondation a signé avec le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie une convention prévoyant l'octroi d'un soutien financier par le Ministère de 100 000 €.

Votre Fondation a comptabilisé, à ce titre, un produit de 100 000 € dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Conventions passées depuis la clôture

Nous avons été avisés de la convention suivante passée depuis la clôture de l'exercice écoulé.

Avance de trésorerie consentie à l'Association Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Membre du Conseil d'administration concerné :- M. Nicolas HULOT

Votre Fondation a signé, le 6 mars 2013, une convention avec l'Association Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme prévoyant un report au 31 décembre 2014 du remboursement de l'avance de trésorerie d'un montant de 65 000 € consentie par votre Fondation.

Fait à Paris, le 11 juin 2013

FIDUCIAIRE EXPERTISES CONSEILS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Jean-François MAGAT



Créée en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donné pour mission de proposer et accélérer les changements de comportements individuels et collectifs, et soutenir des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés.

Reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation est une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national de la transition écologique.

Afin de mener à bien sa mission, la Fondation comprend à la fois un Think tank et un Do tank qui combinent la réflexion à l'action pour faire émerger un projet de société crédible et porteur d'espérance. L'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée.

Laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique, le Think tank de la Fondation élabore des propositions en lien avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaire et de haut niveau. Elles sont mises en débat à travers des publications, et diverses formes d'événements intellectuels et médiatiques. Les équipes de la Fondation les portent, ensuite, auprès des décideurs politiques et économiques. Il s'agit de passer du diagnostic scientifique aux propositions politiques dans tous les domaines de la société. Les thèmes de travail portent ainsi tant sur la finance que l'alimentation, la santé que l'éducation, la démocratie que la mobilité...

Par ailleurs, parce que la transition écologique est déjà imaginée, voire mise en œuvre localement, la Fondation est présente aux côtés des acteurs de terrain depuis plus de vingt ans, en France et à l'international. Elle soutient, valorise et diffuse, ainsi, au sein de son Do tank des initiatives porteuses d'avenir, afin de les démultiplier à plus grande échelle. Riche d'enseignements, la réalité du terrain inspire et nourrit la production intellectuelle.

Afin que chacun puisse s'appropriier et se mobiliser en faveur de la transition écologique, la Fondation élabore des outils et des campagnes citoyennes. C'est le cas du mouvement I Field Good qui a pour ambition de fédérer les citoyens autour des propositions issues des réflexions du Think tank et des réseaux tout en relayant les initiatives exemplaires en matière agricole.

 WWW.FNH.ORG

 <https://www.facebook.com/fondationnicolashulot>

 @fondationhulot

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne-Billancourt - Tél. : 01 41 22 10 70 - fnh@fnh.org

**FONDATION
NICOLAS
HULOT**

**POUR LA NATURE
ET L'HOMME**

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES FONDATEURS

L'ORÉAL

